ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2099 - 24 octobre 2008 - **prix : 1 €** - DOM 1,50 €

Caisse d'Épargne

Pendant que l'économie s'effondre, la spéculation continue

LO

Le budget des collectivités locales sous la pression des banques

p. 5

M 06189 - 2099 - F: 1,00 €

Sommaire

Leur société

p. 4 ■ Le budget 2009 : déficit accru
■ Un plan de 65 milliards pour les banques

p. 5 ■ Collectivités locales : de plus en plus de charges
■ Fillon aide les banques plutôt que les collectivités locales
■ Les cotisations chômage détournées

p 6 ■ Les magistrats et gardiens de prison mécontents
■ Le procès du Taser contre Olivier Besancenot
■ La justice et Jean-Marc Rouillan

p. 7 ■ 320 milliards de garantie aux banques
■ La loi SRU version Boutin
■ La prime de transport rejetée

p. 10 ■ Le cinéma autour de La Marseillaise
■ Prix du lait : les industriels contre les producteurs

p. 11 ■ Une femme s'immole par le feu au Mans

Dans le monde

p. 8-9 ■ Espagne : l'assassinat des républicains entre 1936 et 1952
■ La montée de la misère dans le monde
■ États-Unis : la population laborieuse frappée par la crise
■ Madagascar : le pillage des matières premières

Dans les entreprises

p. 10 ■ Fabio Lucci - Centre commercial Bobigny 2 (93)

p. 11 ■ Sanofi Aventis - Romainville (93)

p. 12 ■ Entreprise d'intérim Adecco
■ Peretti - Clermont-Ferrand
■ Restauration ferroviaire

p. 13 ■ PSA Citroën - Aulnay-sous-Bois (93)

p. 14 ■ CHU de Nantes
■ Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne
■ LCL
■ Administration ministérielle

p. 15 ■ Galeries Lafayette-Printemps - Paris
■ Chaffoteaux - Saint-Brieuc
■ Assedic ANPE
■ Travailleurs sans-papiers à La Courneuve et au Bourget (93)
■ Éducation

p. 16 ■ La manifestation pour l'éducation du 19 octobre
■ La loi sur le service minimum d'accueil à l'école
■ Italie : étudiants et enseignants manifestent

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE -BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

LO

LO

Bordeaux

Samedi 25 octobre
à partir de 15 h 30

Salle Louise-Michel (Quartier Caupian, Hastignan) Saint-Médard-en-Jalles

Grenoble

Dimanche 9 novembre
à partir de 11 h 30

Salle des fêtes d'Échirolles, avenue du 8 mai 1945 (tram ligne A, arrêt La Rampe - Centre-ville)

Compiègne

Samedi 15 novembre
à partir de 18 h

Salle des fêtes Margny-lès-Compiègne

Limoges

Samedi 15 novembre
à partir de 15 h 30

Salle Pierre-Louis Feytat - (à côté de la mairie)

Fourmies

Samedi 22 novembre
à partir de 17 h

Salle des fêtes Sains-du-Nord

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

LO AUDIO... ET VIDÉO !

Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière, Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder :
www.lutte-ouvriere-audio.org

NOUVEAU :
les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site :
www.audiovideo-lo.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 20 octobre

Pendant que l'économie s'effondre, la spéculation continue

Avec la perte de 600 millions d'euros par les Caisses d'épargne, on sait au moins pourquoi, malgré les sommes extravagantes données par tous les États aux banquiers, la crise financière comme le krach boursier continuent ! Cette somme a été perdue dans une opération spéculative, le 6 octobre dernier. Près d'un mois donc après le début de la phase aigüe de la crise financière qui secoue le système bancaire.

Ainsi donc, pendant que le président de la République comme ses semblables d'un peu partout font des discours sur la « moralisation » du système financier, tout en arrosant les banquiers en difficulté, la spéculation continue.

Les Caisses d'épargne, où une famille sur deux dans ce pays détient un compte bancaire ou un livret A, passent pourtant pour un établissement géré en « bon père de famille », un symbole de sécurité. Pour que même cet établissement continue à spéculer sur des produits financiers risqués en pleine crise, qu'est-ce que cela doit être pour les autres ?

Le PDG des Caisses d'épargne a été écarté, mais l'établissement fait partie des six banques françaises qui se partagent les 10 milliards d'euros offerts par le gouvernement pour les ajouter à leurs capitaux propres. Offerts, c'est le mot car les banques qui ont bénéficié de ce gros cadeau n'avaient même pas à le demander, histoire de ne pas semer des doutes sur leur situation.

Les centaines de milliards déversés par les États sur les banques, au lieu d'éteindre l'incendie, alimentent le feu. Pourquoi les banquiers cesseraient-ils de spéculer puisque, s'ils perdent, l'État leur apporte sa garantie et que, s'ils gagnent, ce sont eux qui empochent ?

Et pendant que la spéculation financière continue, l'économie productive est étouffée par le manque de crédits et surtout par la diminution du pouvoir d'achat des classes populaires.

À l'annonce des sommes que les États européens et américain ont décidé d'injecter dans le système financier, les Bourses se sont envolées. Pas pour longtemps. Les « investisseurs », c'est-à-dire la classe capitaliste, ont salué le cadeau que les gouvernements leur ont fait avec l'argent public. Mais l'enthousiasme n'a duré que deux jours, le temps que ceux qui ont spéculé au bon moment à la hausse encaissent leurs bénéfices. Puis, de nouveau, le cours des actions en Bourse s'est remis à chuter. Et depuis, il fait du yoyo sans parvenir à se stabiliser.

La Bourse, c'est une sorte de thermomètre de l'économie capitaliste. La chute des actions en Bourse signifie que ceux qui ont des capitaux à placer n'ont pas envie de les placer dans les entreprises, même pas sous forme d'actions. Ils ne croient pas qu'avec la récession, elles rapporteront ces 10 ou 15 % de bénéfice auxquels ils étaient habitués.

Derrière la crise financière, s'aggrave la crise tout court, celle de l'économie productive. S'attendant à une aggravation de la récession, à une réduction de la demande, les entreprises réduisent leurs productions, mettent à la porte une partie de leurs travailleurs. Présidents et ministres promettent une refonte du système financier international. Ils trouveront des subterfuges. Ils mettront davantage l'État à contribution. Mais qu'est-ce que tout cela changera puisque le moteur fondamental de l'économie restera la recherche du profit privé ?

Les années qui ont précédé la crise ont été fastes pour les capitalistes. En exploitant toujours plus les travailleurs, en bloquant les salaires, en aggravant le rythme de travail, en faisant faire plus de travail par moins de travailleurs, ils ont augmenté la masse des profits. Leurs laquais de la politique et des médias répétaient que plus les profits sont élevés, mieux c'est pour l'économie !

Mais en quoi les profits ont-ils été utiles aux travailleurs qui les ont sués ? En rien ! À la société dans son ensemble ? En rien, non plus ! Au lieu d'améliorer les services publics, on les a laissés se dégrader. Au lieu d'augmenter les dépenses sociales, on les a diminuées. En fait, cette accumulation de profits est pire qu'inutile pour la société : elle est nuisible.

Moraliser l'économie, ce serait la mettre au service de la collectivité humaine. Cela signifie orienter la production pour satisfaire les besoins de tous, pas pour l'enrichissement de quelques-uns. Mais pour cela, il faudra transformer le système économique de fond en comble. Il faut arracher aux groupes privés la propriété des banques et des entreprises. Cela ne se fera pas avec ceux qui gouvernent et sont des serviteurs des patrons et des banquiers. Cela finira par se faire contre eux.

Arlette LAGUILLER

• Le dernier dada de Sarkozy

La « *refondation du capitalisme* »

Thème actuel de l'agitation sarkozienne, la « *refondation du capitalisme mondial* » est déclinée depuis quelque temps sur tous les tons et surtout devant toutes les caméras.

Du discours au Zénith de Toulon au Parlement européen de Strasbourg, en passant par le sommet des 27, le continent nord-américain et, en principe, la Chine, le président français sillonne la planète en usant force kérosène et salive, heureusement moins polluante. Il ponctue ses escales de formules tonitruantes censées fustiger les responsables de la crise financière.

Il a été question de « *nouveau capitalisme* », de « *valeurs qui mettent la finance au service des entreprises et des citoyens et non l'inverse* », de « *nouveau Bretton Woods* », allusion aux accords de juillet 1944 sur le système financier international. À Québec, il a sollicité la « *voix forte* » du Canada. Point fort de la tournée, aux États-Unis, Sarkozy a été reçu dans le chalet de Bush, à Camp David, et se targue d'avoir arraché au – pour quelques semaines encore – président américain la promesse d'un « *G8 élargi* », une réunion des représentants des grandes puissances ainsi que du Brésil, de l'Inde ou de la Chine.

Las ! Quelle que soit la dose d'autosatisfaction distillée par l'Élysée et répercutée par une grande partie des médias, l'intérêt montré par la Maison Blanche a été tout relatif. Les Européens Sarkozy et Barroso auraient été reçus, selon une porte-parole de Bush, en vertu d'une politesse minimale, parce qu'ils « *se trouvaient dans les parages* », le gouvernement américain tenant à « *entendre un large spectre d'idées, pas seulement celles des Européens* ». Bush avait d'ailleurs à cette occasion réaffirmé son attachement à « *des marchés libres, la libre entreprise, et le libre commerce* ».

Qu'à cela ne tienne, trois jours plus tard, devant les députés européens, Sarkozy réitérait sa formule magique de « *refondation du capitalisme mondial* », Graal dont l'Europe aurait d'après lui la lourde responsabilité. Au fond, cela n'entraînerait pas celle-ci bien loin : « *Ce qui s'est passé, c'est la trahison des valeurs du capitalisme, ce n'est pas la remise en cause de l'économie de marché* », a-t-il précisé.

Ceux qui pensaient que Sarkozy était devenu communiste vont pouvoir se rassurer.

Viviane LAFONT

• Budget 2009

Le déficit public va encore se creuser

La discussion sur le projet de budget 2009 a débuté lundi 20 octobre à l'Assemblée nationale bien que chacun s'accorde à admettre que, rattrapé par la crise financière, il est déjà complètement dépassé.

Le projet avait été établi sur la base d'une prévision de croissance de 1 %, or il est maintenant vraisemblable que celle-ci n'atteigne, au mieux, que 0,5 %, voire même qu'elle soit « négative » et que l'économie connaisse une récession sévère. Le chiffre des recettes fiscales serait alors à revoir à la baisse.

La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, continue pourtant à afficher un optimisme de façade et dit attendre les chiffres du troisième trimestre publiés à la mi-novembre, « *pour un éventuel ajustement* », tandis que son collègue Eric Woerth admet quand même qu'il est « *difficile de prévoir l'impôt sur les sociétés versé par les établissements financiers* ». Et pour cause car, pour l'instant, ce sont plutôt les caisses de l'État qui alimentent les banques, et non l'inverse ! Tous les deux ont cependant affirmé que, même si les recettes baissaient, ils n'augmenteraient pas les impôts, c'est-à-dire qu'ils ne remettent pas en question le bouclier fiscal favorable aux plus riches.

Du côté des dépenses, elles resteront « fermement maîtrisées », a affirmé Christine Lagarde. Pourtant, ces dernières semaines, le gouvernement a annoncé son intention de verser des dizaines de milliards d'euros pour aider les banquiers spéculateurs, de racheter 30 000 logements aux promoteurs en panne de crédits et d'offrir 400 millions d'euros aux constructeurs automobiles. À cela s'ajoute un plan d'aide aux PME. Parler dans ces conditions de « maîtrise des dépenses » est une plaisanterie de mauvais goût. Il faut surtout s'attendre à ce que le gouvernement se serve de ce prétexte pour retirer d'un côté ce qu'il verse de l'autre. C'est-à-dire qu'il va encore réduire la part consacrée aux services publics, en diminuant encore les effectifs de ceux qui y travaillent ou en réduisant la part versée aux collectivités locales, comme il l'a déjà annoncé. Quant à la dette publique, elle pourrait alors exploser encore plus que prévu.

Dans cette période de crise financière, le gouvernement navigue à vue sans savoir quelles seront ses rentrées ni surtout ses dépenses. Présenter un projet de budget inchangé est une façon de se donner les mains libres pour, ensuite, décider ce qu'il veut en fonction de la situation. Le seul cap qu'il a vraiment est la défense des intérêts des possédants, même si cela mène l'État à la faillite comme Fillon disait le craindre. C'est ainsi l'ensemble de la population qui sera amenée à payer pour sauver les profits d'une minorité.

Marianne LAMIRAL

• 65 milliards pour les banques

N'en jetez plus, les coffres sont pleins !

Pour les banquiers, c'est Noël en octobre. Quasiment chaque jour le gouvernement sort de sa hotte une poignée de milliards d'euros dont il fait gentiment cadeau aux banques.

Cinq milliards d'euros début octobre, puis 8 milliards le 15 octobre, enfin un versement de 9 milliards le 21, pour arriver à remplir la cagnotte de 22 milliards, présentée comme « aides aux PME », mais qui sont versés à des banques d'investissement. Par ailleurs, le 20 octobre, 10,5 milliards étaient versés, à valoir sur les 40 destinés, eux, ouvertement à « aider les banques ». Cela donne déjà le vertige, mais ce n'est qu'un début. Car restent encore à venir deux versements, l'un de 30 milliards pour les aides directes aux banques, et l'autre de 2,5 milliards annoncé, lui, comme « aides aux collectivités locales ». On arrive ainsi à 65 milliards qui auront été mis sur les comptes des banques en l'espace de quelques jours.

Il ne s'agit pas là d'argent « virtuel », mais de sommes bien réelles données par l'État, dont les banquiers disposeront, de fait, à leur guise.

Ainsi les 22 milliards, prétendument réservés pour « aider les PME », auront été versés en totalité le 21 octobre. C'est la Caisse des dépôts et consignation, la CDC, qui en assure le versement. Et elle ne verse pas aux PME mais aux banques, sans qu'aucun délai, ni condition ne soient fixés pour que ces dernières redistribuent cet argent si vite donné. Le ministre, interrogé sur cette façon de remplir les caisses des banques, a répondu avec le sourire : « *Dans le climat actuel, cela ne peut pas faire de mal* ».

Quant aux 40 milliards prévus dans le cadre du plan global de 360 milliards mis au point par Sarkozy, et annoncé sans détour comme un plan d'aide aux banques, un premier versement de 10,5 milliards a donc été effectué dès le 20 octobre. 2,55 milliards sont allés à BNP-Paribas ; 1,7 milliard à la Société Générale, 3 milliards au Crédit Agricole, 1,2 milliard au Crédit Mutuel. Enfin, 0,950 milliard est allé aux Banques populaires et 1,1 aux Caisses d'épargne. Le complément de 30 milliards ne devrait pas tarder.

Enfin les 5 milliards d'aides ont été annoncés pour faciliter les emprunts éventuels des collectivités locales. La moitié, soit 2,5 milliards, commenceront par suivre le même chemin, c'est-à-dire, là encore, celui des coffres des banques.

Le gouvernement leur offre ainsi à « coffre ouvert », pourrait-on dire, les deniers publics tandis que 2,5 milliards seront versés par la Caisse des dépôts aux banques, avec un cynisme tranquille.

Ces 65 milliards mis à disposition en quelques jours, représentent près du cinquième du budget total annuel de l'État. Pour les financer, l'État devra creuser ses déficits et recourir soit à des emprunts, soit à la création de monnaie et à l'inflation, soit aux deux, tandis qu'il procédera à des coupes dramatiques dans tous les budgets publics vitaux pour la population. Car c'est aux salariés, aux retraités, aux chômeurs, à toute la population laborieuse qu'on va demander des sacrifices pour... permettre à ces prédateurs capitalistes de reprendre leurs affaires, en toute irresponsabilité.

Et on voudrait que la population accepte tranquillement de payer les frasques de ce gouvernement au service des riches ?

Paul SOREL

LO

LO

LO

• Le patronat au gouvernement

« Donne-nous tes milliards et va-t'en ! »

Le Medef a réuni un « G5 patronal » réunissant des représentants des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de la France, afin d'établir « *un diagnostic commun de la crise* » financière et d'avancer des propositions en vue d'un futur sommet international des représentants patronaux.

Ces cinq organisations ont donné acte aux États qu'ils « *ont pleinement rempli leur rôle en mettant en place les mesures indispensables au retour à un fonctionnement normal des marchés financiers* ». Une façon de reconnaître que les milliards de dollars et d'euros injectés par les États ont été appréciés par les grands patrons !

Le communiqué publié à l'issue des travaux de cette réunion n'en a pas moins précisé : « *Toutefois, les gouvernements doivent être des acteurs temporaires sur les marchés. Seule l'économie de marché permet l'échange des biens, des services et des idées, et d'assurer ainsi une prospérité durable. Cela ne sera possible qu'avec un marché régulé et sans entrave.* »

Ainsi, le patronat fait la leçon aux gouvernements, comme si les Sarkozy, les MacCain ou Obama pouvaient être tentés de remettre en cause l'économie de marché. Cette déclaration mesure l'arrogance de ces patrons qui trouvent tout à fait normal que les États fassent de gros chèques pour renflouer leur système, tirés sur la population, mais à condition que ces États ne se donnent pas les moyens d'intervenir en permanence dans leurs affaires. Ce n'est évidemment pas ce que comptent faire les États au service des capitalistes.

Mais c'est ce que devront faire les travailleurs, le jour où ils entreront en lutte. Il faudra qu'ils se donnent les moyens de contrôler les comptes des grandes entreprises, de veiller à ce que la production soit organisée pour satisfaire les besoins de la population.

Le problème n'est pas d'assurer aux capitalistes « *une prospérité durable* » malgré la crise de leur système, mais d'assurer une vie décente à la population de la planète.

Jean SANDAY

• Collectivités locales

Budgets en baisse, mais de plus en plus de charges

À l'approche du congrès de l'Assemblée des départements de France fin octobre, son président a protesté par un communiqué de presse contre la façon dont l'État se désengage du financement des mesures pour l'autonomie des personnes handicapées.

LO

Les assemblées départementales, c'est-à-dire les Conseils généraux, sont en effet chargées de mettre en place des maisons départementales du handicap. Mais elles se plaignent du fait que les dépenses ne sont pas compensées par les crédits versés par l'État, qui par ailleurs ne se prive pas de puiser dans les fonds réservés aux handicapés et à l'autonomie.

Plus généralement, c'est le budget des départements qui est mis en pièces. 90 % de leurs dépenses concernent des allocations et des prestations sociales, handicap, autonomie, RMI, et bientôt la prise en charge des personnes vulnérables et le revenu de solidarité active. Face à ces dépenses obligatoires qui vont croissant, entre autres du fait du vieillissement de la population, leurs recettes diminuent : la dotation de l'État est en baisse et les droits de mutation, qui frappent les ventes de logements, diminuent du fait de la crise immobilière ; tout cela sans compter l'inflation.

Toutes les collectivités locales, des plus petites aux plus grandes, sont elles aussi prises en tenaille entre la baisse de leurs recettes et l'augmentation de leurs dépenses. L'État rejette progressivement sur elles une partie de ses charges, en matière sociale ou de voirie par exemple, sans leur donner les moyens suffisants pour y faire face. Il leur reste la possibilité d'augmenter les impôts locaux, ou parfois de modifier certaines de leurs priorités.

Le président de la République et les ministres voudraient n'avoir à s'occuper que des cadeaux aux riches et de quelques sujets d'esbroufe médiatique, laissant communes, départements et régions « aller au charbon » pour assurer tant bien que mal les services publics et les prestations sociales nécessaires au fonctionnement de la société, fonctionnement qui se réduit, au fil des ans, au minimum.

Vincent GELAS

• Quand les finances locales sont en difficulté...

Fillon aide les banques

Certaines communes étant menacées de ne pas pouvoir payer l'intérêt de leur dette et d'autres, ou les mêmes, n'arrivant pas à trouver les crédits nécessaires pour boucler leur budget, Fillon a débloqué lundi 20 octobre cinq milliards d'euros pour « soulager les finances locales ».

La crise financière actuelle oblige en effet un certain nombre de présidents de Conseils généraux et de maires à révéler que leurs emprunts sont constitués de titres « toxiques », notamment d'emprunts à taux variables censés limiter le coût du crédit. C'était du moins ce que promettaient les banques, Dexia en particulier qui détient 36 % des prêts aux collectivités locales. Mais c'est le contraire qui risque de se passer. Les taux vont augmenter comme conséquence de la crise financière et avec eux les annuités dues par les communes.

Or, les collectivités territoriales ne sont pas des entreprises ou des particuliers qui peuvent mettre la clé sous la porte faute de pouvoir payer leurs dettes, dont la charge constitue en général de vingt à trente pour cent de leurs dépenses d'investissement. Elles devront les honorer en rognant sur leur budget de fonctionnement, c'est-à-dire sur l'école, l'aide sociale, les soins à domicile, les équipements collectifs, les emplois, bref sur les services indispensables à la population en général et aux travailleurs en particulier, ou bien elles seront conduites à augmenter les impôts locaux.

Personne ne sait aujourd'hui quelle partie des 126 milliards d'euros de la dette totale des collectivités locales est constituée de produits « toxiques ». Comme ce sont des villes et des départements dirigés par le PS qui ont les premiers signalé le problème, Fillon les a accusés de mauvaise gestion. Il s'est même targué de n'avoir pas pris, lui, d'emprunts indexés sur des devises « trop exotiques » lorsqu'il était président de région.

Pourtant Dexia et ses concurrents proposaient systématiquement ce genre de produit. Les banques proposaient même de racheter les dettes à taux fixe des municipalités pour les transformer en dettes à taux variable. Par exemple, en 2005, Claude Pernes, maire de droite de Rosny-sous-Bois, signait au nom de l'ensemble des maires d'Île-de-France un accord avec Dexia portant sur 95 millions d'euros de travaux publics. La banque proposait des taux variables inférieurs à un certain plafond et l'accord stipulait : « *Si l'évolution des marchés financiers ne permet pas de respecter les taux plafonds... les partenaires se concerteront* ». Des clauses de ce genre, il doit y en avoir plein les cartons de Dexia.

Mais, en dehors des leçons de morale comptable à l'usage des élus locaux, Fillon a aussi profité de l'occasion pour faire un nouveau cadeau... aux banques. Car ce sont elles qui sont chargées de gérer la moitié des cinq milliards destinés aux communes. L'argent sera dans les banques avant la fin de la semaine et, peut-être, un jour, dans les communes. Sous forme de prêt, bien entendu, et avec intérêts !

Paul GALOIS

• L'Unedic subventionne... les entreprises

Cotisations chômage détournées

Le 10 octobre, la majorité de la direction de l'Unedic, l'organisme paritaire patronat-syndicats qui gère les prestations chômage, a autorisé les patrons à reporter de quelques mois le paiement de leurs cotisations. Par contre celles-ci continueront d'être prélevées sur les payes des salariés, alimentant ainsi la trésorerie des entreprises.

Le report décidé est de deux mois pour les sociétés employant moins de 10 salariés et d'un mois pour celles de 11 à 50 salariés. Pour les entreprises de plus de 50 salariés, les demandes de report seront examinées « avec bienveillance », assure l'Unedic.

Ce détournement des cotisations chômage au profit des patrons a été proposé à l'Unedic par le représentant du Medef. Hormis les représentants de la CGT, les autres représentants syndicaux ont accepté ce moratoire, la CFDT y voyant même « *un geste de responsabilité et de solidarité* ».

Si les 1,5 million de PME profitent de ce cadeau, et elles ne vont sans doute pas se gêner, l'Unedic devra emprunter 1,5 milliard d'euros pour combler ce report de cotisations et assurer les prestations aux chômeurs. Ce qui coûtera, estime la CGT, au moins 12 millions d'euros d'intérêts et de frais bancaires, prélevés dans les caisses des chômeurs !

Dans la foulée, les syndicats patronaux des artisans et des petites et moyennes entreprises, l'UPA et la CGPME, en ont rajouté. Ils ont réclamé que ces mesures de report de paiement et de dégrèvement de pénalités s'étendent aux autres cotisations, celles dues aux Urssaf, aux caisses de retraites et aux services fiscaux. Aussitôt, Éric Woerth, ministre du Budget, a annoncé qu'il avait donné l'ordre à ses services d'accorder largement des délais de paiement aux entreprises retardataires.

Les cotisations sociales pour financer les entreprises ! Ça doit être cela leur « refondation du capitalisme ».

Louis BASTILLE

• Magistrats et gardiens de prison mécontents

Lundi noir pour la ministre Rachida Dati

Lundi 20 octobre, la venue à Metz de la ministre de la Justice, Rachida Dati, a été boycottée par les magistrats de cette ville. Le même jour, les syndicats des gardiens de prison, outrés qu'elle ait préféré aller à Metz plutôt que de les recevoir comme prévu, lançaient un appel au « blocage total » des prisons le 13 novembre. Magistrats et surveillants de prison dénoncent le « mépris » de la ministre à leur égard.

Le voyage à Metz était censé lui permettre de « dialoguer avec les magistrats ». Mais à l'exception d'une quinzaine de responsables de la juridiction, les 120 magistrats de la ville ont refusé de la rencontrer. À son arrivée à 15 heures, la garde des Sceaux a même été accueillie par soixante-dix magistrats et avocats brandissant des pancartes sur lesquelles était écrit : « *Justice bafouée, démocratie en danger.* »

Les relations de la ministre avec les syndicats de surveillants de prison ne sont guère meilleures. Le 20 octobre au matin, les trois syndicats des gardiens de prison, UFAP, CGT et FO, avaient rendez-vous avec la ministre mais n'ont été reçus que par son directeur de cabinet. Ce rendez-vous avait été pris après une série de quatre suicides dans des prisons de l'est du pays, dont deux jeunes de 16 ans. Dans l'ensemble du pays, 90 prisonniers se sont suicidés depuis le début de l'année, soit 18 % de plus que l'an dernier. Il y a eu aussi deux meurtres.

Les trois syndicats dénoncent la « situation alarmante » des prisons. « *Les personnels de surveillance n'ont malheureusement plus beaucoup de temps attribué pour discuter avec les détenus. On nous demande de faire de plus en plus de tâches* », a dit l'un des syndicalistes. Les gardiens de prison soulignent que les prisons n'ont qu'une capacité de 51 000 places mais qu'on y entasse plus de 63 000 détenus. « *À Arras, on scie les pieds des lits pour en superposer plus* », a indiqué un syndicaliste.

Le ministère a proposé des groupes de travail sur le sujet, des audits des établissements pénitentiaires et la création d'un bureau d'aide sociale des prisons. Mais le style cavalier de la ministre a délié les langues des responsables syndicaux, qui ont dénoncé « des paroles » là où il faudrait des moyens. Comme chacun sait, l'État n'a plus un liard... sauf pour les banquiers !

Le 22 octobre, les trois principaux syndicats pénitentiaires ont finalement levé leur appel au blocage des prisons après avoir été enfin reçus par la ministre, déclarant avoir reçu « *des engagements fermes* ». En tout cas, ils sont tardifs.

Jacques FONTENOY

La grande misère du système judiciaire

Selon une étude du Conseil de l'Europe, la France reste l'un des pays européens consacrant la plus faible part de son budget à la Justice. Elle se classe en effet au 35e rang sur 41 pays pris en compte dans cette étude, pour ce qui est du pourcentage du PIB consacré à la Justice, derrière l'Arménie, la Moldavie, la Roumanie ou la Russie.

Si on calcule en moyenne par habitant, la France (53 euros par habitant) consacre à la justice deux fois moins d'argent que l'Allemagne (106 euros) ou la Grande-Bretagne (99 euros). Elle compte moins de 12 juges pour 100 000 habitants contre 24 en Allemagne. C'est l'un des pays où il y a le moins de greffiers par juge (38ème place sur ce plan). En 2006, la commission Outreau avait proposé de doubler le budget de la Justice sur cinq ans. Au lieu de cela, le gouvernement a encore réduit le nombre des tribunaux pour faire des économies.

Comment s'étonner que le système judiciaire soit engorgé, les conditions de travail du personnel de la Justice difficiles et que les justiciables subissent des délais d'attente anormalement longs.

J.F.

• Procès contre Olivier Besancenot

Non à la banalisation du Taser !

Lundi 20 octobre, Olivier Besancenot comparaissait devant le tribunal de grande instance de Paris, assigné en diffamation par le patron de la société qui commercialise en France les Taser, ces pistolets à impulsions électriques qui tirent à quelques mètres une décharge de 50 000 volts pour immobiliser le contrevenant.

Aux État-Unis et au Canada ces pistolets sont déjà largement utilisés. En France, le ministère de l'Intérieur en a déjà acheté plus de 4 000 pour la police nationale et la gendarmerie et, depuis quelques semaines, le décret est paru qui autorise leur utilisation par les polices municipales.

Si on en croit le site de Taser-France, le pistolet en question est « *l'arme du troisième millénaire* ». Il serait tout à la fois « *le pistolet électronique qui sauve des vies* », « *l'arme anti-bavure par excellence* », « *le pistolet non mortel, facteur de paix civile* ». La décharge électrique ne ferait que clouer sur place la cible, sans provoquer aucun autre effet nocif et, bien sûr, sans risque de tuer.

Sauf que des associations, notamment Amnesty international, dénoncent depuis plusieurs années la dangerosité du Taser. Dans un rapport de 2004, elle écrivait qu'au cours des trois années précédentes « *plus de 70 personnes seraient mortes aux État-Unis et au Canada après avoir été atteintes par des pistolets incapacitants* ». Et, en 2007, dans un nouveau rapport, l'association parlait de 260 décès depuis 2001.

Olivier Besancenot est aujourd'hui poursuivi en diffamation par le patron de la société qui distribue ces pistolets en France – et qui lui réclame 50 000 euros de dommages et intérêts ! – pour avoir repris ces informations au cours de la campagne présidentielle, demandant qu'avant la généralisation de l'usage de cette arme, il y ait au moins un débat contradictoire et, en attendant, un moratoire. Cela suffit pour qu'il soit traîné devant les tribunaux parce que cela risquerait de porter un préjudice commercial à l'officine qui distribue ces armes !

Quant aux arguments utilisés par les témoins cités par le patron de ladite officine, ils pourraient faire franchement rire, s'il n'y avait des victimes à la clé. Ainsi, un médecin cité comme témoin aurait déclaré, selon *Le Parisien*, que les décès après tir de Taser sont « *surtout les conséquences du syndrome d'hyperexcitation. C'est la fièvre liée à l'agitation des victimes qui peut déclencher des complications, mais cela n'a pas de lien avec le tir du Taser* »...

Autant prétendre qu'un pendu ne meurt pas à cause de la corde mais de la trappe qui s'ouvre sous ses pieds : la corde n'y est pour rien !

Sophie GARGAN

Olivier Besancenot et Arlette Laguiller, venue lui apporter son soutien à l'audience du 20 octobre.

LO

• Jean-Marc Rouillan

Victime de l'acharnement de la Justice

Jean-Marc Rouillan restera en prison, ainsi en ont décidé les juges du tribunal d'application des peines de Marseille, après avoir révoqué le régime de semi-liberté dont il bénéficiait depuis quelques mois.

Le co-fondateur du groupe Action directe a déjà purgé plus de vingt ans de prison pour complicité dans l'assassinat de George Besse, ex-PDG de Renault, et de René Audran, un haut cadre de l'armée, les juges ayant plusieurs fois rejeté sa demande de liberté conditionnelle au terme de la période de sûreté de dix-huit ans à laquelle il avait été condamné.

Les juges lui avaient finalement accordé le régime de la semi-liberté en décembre 2007. Depuis, il travaillait le jour pour une maison d'édition marseillaise et retournait passer la nuit en prison. Mais à la suite d'un article paru dans *l'Express* dans lequel il n'exprimait pas de remords sur l'assassinat de l'ancien patron de Renault, le parquet de Paris avait décidé de le réincarcérer à plein temps début octobre. C'est cette décision que viennent de confirmer les juges de Marseille.

Les communistes révolutionnaires que nous sommes s'opposent au terrorisme individuel et donc aux actions passées de Jean-Marc Rouillan, mais on ne peut qu'être révolté par le harcèlement et l'acharnement judiciaire dont il fait l'objet. Il doit pouvoir bénéficier de la règle générale concernant la libération conditionnelle et être immédiatement libéré.

La justice n'avait pas demandé à Maurice Papon, responsable de la déportation de 1 600 Juifs, d'exprimer des remords pour le libérer moins de trois ans après sa condamnation à dix ans de prison.

Roger MEYNIER

• 320 milliards de garantie aux banques...

Payés par les travailleurs

En plus des milliards que l'État vient de verser directement aux banques, il va garantir les prêts de refinancement que se font les banques entre elles, à concurrence de 320 milliards d'euros.

Sarkozy, et ceux qui approuvent son plan, assurent qu'il est nécessaire pour rétablir la circulation financière interrompue par la crise de confiance entre les banques. Pour la rétablir, ce sera donc l'État qui garantira les paiements entre banques, par l'intermédiaire d'une société dont il sera le seul actionnaire et qui accordera sa garantie au coup par coup.

Le gouvernement assure que garantie n'est pas paiement, et que les 320 milliards sont donc loin d'être dépensés. La garantie donnée comprend aussi le fait qu'il y aura ensuite le remboursement de la part des banques, et même le remboursement avec intérêt. Pour un peu, Sarkozy et Lagarde diraient donc que l'État va faire une bonne affaire. Mais si la crise financière continue et si les menaces de faillites bancaires se multiplient, l'État sera le dernier créancier que les banques voudront rembourser, et lui-même sera d'ailleurs le dernier à l'exiger.

Alors, au fil des mois et peut-être des semaines, ces 320 milliards qu'on présente comme virtuels vont sortir sans doute réellement des caisses de l'État. Personne ne saura très bien dans les coffres de quelles banques ils finiront, mais tout le monde se doute de quelles poches ils sortiront : de celles des travailleurs.

Cette somme colossale de 320 milliards, ajoutée aux quarante milliards déjà versés, représente 20 % de ce qui est produit réellement dans le pays en un an. Pour faire face à une telle dépense, l'État aura recours en grande partie à l'emprunt, augmentant d'autant la dette du pays... et les intérêts qui l'accompagnent. Ces intérêts seront versés aux prêteurs, c'est-à-dire aux banques, qui gagneront ainsi sur les deux tableaux !

En contrepartie, l'État devra tailler dans le vif de son budget, ou plus précisément de la partie de son budget qui sert à des dépenses utiles à la population. La politique de restrictions budgétaires et de baisse des effectifs dans la santé, l'éducation nationale et tous les services publics continuera donc sur un rythme accéléré.

Voilà comment la garantie de 320 milliards donnée aux banquiers sera concrètement payée par la population travailleuse.

Paul GALOIS

• Les députés UMP rejettent la prime de transport

Même quelques euros, c'est encore trop

Le 22 octobre, en commission des Affaires sociales de l'Assemblée, les députés de la majorité ont décidé de supprimer la prime de transport annoncée en juin par le gouvernement. Il s'agissait d'étendre la prise en charge par les entreprises, obligatoire et à hauteur de 50 %, des titres de transports collectifs, comme c'est déjà le cas en Ile-de-France, et la prise en charge, partielle et facultative, des frais d'utilisation de son véhicule personnel.

Ces gens-là, qui se prétendent les représentants de la population, trouvent excessif que les travailleurs, qui ont besoin de leur voiture pour se rendre au travail, puissent toucher quelques euros de compensation par mois. Pour se justifier, ils invoquent le fait que le prix du pétrole a baissé.

Les prix des carburants sont pourtant loin d'avoir retrouvé leurs niveaux d'avant la dernière flambée. Quant aux tarifs des transports en commun, ils n'ont jamais baissé !

La décision des députés de l'UMP a été immédiatement saluée par des représentants du patronat, confirmant, si besoin était, la complicité des uns et des autres. Et le caractère écœurant de leur monde de bourgeois.

R.M.

• Marx à la mode ?

Qu'ils se méfient

À la foire du livre de Francfort, un éditeur allemand a souligné que la vente du livre de Karl Marx, *Le Capital,* marche de mieux en mieux. « *J'en ai vendu 800 exemplaires en 2006, 1 300 en 2007. Sur les neuf premiers mois de l'année 2008, j'en suis déjà à 1 500* », a-t-il déclaré. Cela fait dire à l'hebdomadaire *Challenges* que « *la crise financière remet Marx à la mode* ».

Pour ces gens-là, Marx et le marxisme relèvent de la mode, liée à l'air du temps. Mais si ces idées redeviennent source d'intérêt, y compris pour des gens et des milieux qui les traitaient jusqu'alors avec dédain, ce n'est pas sans rapport avec la crise actuelle dans laquelle nous entraîne le système financier, et plus globalement l'économie capitaliste.

Ils reconnaissent, étonnés, la pertinence de l'analyse des mécanismes de l'économie capitaliste réalisée par Marx, qui a su mettre en évidence les contradictions d'un système économique qui entraîne, périodiquement, toute la société vers des catastrophes qui peuvent prendre une dimension planétaire.

Mais ils oublient, ou tout simplement ils ignorent, que Marx n'était pas qu'un économiste. Il était avant tout un révolutionnaire qui avait su mettre à nu les tares de ce système, pour mieux le combattre. C'est cet aspect du marxisme que les travailleurs, nous en avons la conviction, sauront remettre à la mode.

Parions qu'alors *Challenges* prendra la chose avec moins de légèreté.

Jean SANDAY

LO

• La modification de la loi SRU refusée par le Sénat

La solidarité version Boutin

La ministre du Logement Christine Boutin a été désavouée par les sénateurs de la majorité, qui ont refusé de voter sa proposition de modifier la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain).

Cette loi votée en 2000 oblige, sur le papier, les municipalités de plus de 3 500 habitants à avoir, d'ici 2020, 20 % de logements sociaux sur leur territoire, des objectifs chiffrés leur étant fixés d'ici là, ainsi que des pénalités en cas de non-respect de ceux-ci.

Christine Boutin et le gouvernement proposaient que les maires puissent comptabiliser dans ces 20 % les habitations acquises par des ménages aux revenus modestes, ce qu'ils appellent l'accession sociale à la propriété, reprenant ainsi une idée de Sarkozy pendant la campagne présidentielle. Cela aurait donc permis de réduire le pourcentage d'HLM pour les communes qui n'en ont pas assez et qui n'en veulent pas plus, comme par exemple Neuilly, dont Sarkozy était maire et qui ne compte que 3,8 % de HLM.

Ce n'est pas la première fois que la droite tente de modifier la loi SRU pour en faire une coquille vide. En 2002 des sénateurs de droite avait proposé un texte l'assouplissant, puis en 2006 des députés UMP avaient déjà proposé, comme Boutin vient de le faire, d'introduire dans les 20 % des programmes d'accession sociale à la propriété. Le texte n'avait été finalement rejeté que de très peu au Sénat.

La loi SRU n'est pourtant pas bien contraignante. En tout cas, depuis son adoption, elle n'a en rien réglé le problème de ces villes riches qui veulent bien, à la rigueur, voir des travailleurs venir travailler chez elles, mais surtout pas les accueillir pour y vivre. En effet, pour les mairies de ces villes, payer des indemnités n'est pas un problème. D'autre part, cette loi fait reposer la charge du logement social essentiellement sur les collectivités locales, alors qu'il devrait relever de l'État.

Si le Sénat n'a pas accepté de modifier la loi SRU, il faudrait cependant être bien naïf pour compter sur lui pour régler le problème du logement. La meilleure preuve en est que, dans le même temps, celui-ci a voté la réduction de trois à un an du sursis qu'un juge peut accorder à des personnes expulsées... et a voté le reste du projet de loi appelé « loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion », alors que le budget du Logement baisse de près de 7 % pour 2009 !

Cédric DUVAL

• Espagne

La disparition de 114 266 républicains entre 1936 et 1952
Un pacte du silence fort éloquent

Le juge Baltazar Garzon, de l'Audience Nationale – la plus haute autorité pénale d'Espagne – a annoncé le 16 octobre une décision qui a soulevé un tollé dans les plus hautes instances juridiques et les milieux politiques de droite du pays. Il entend en effet ouvrir une instruction sur la disparition de 114 266 républicains entre 1936 et 1952, c'est-à-dire pendant la guerre civile et les premières années du franquisme.

Aujourd'hui encore, la vérité sur ce qui s'est passé il y a 70 ans gêne beaucoup de gens en Espagne. Sans doute la plupart des responsables, des artisans ou des complices de la répression franquiste, sont-ils aujourd'hui décédés. Mais leurs familles existent. Et tous ceux qui ont profité de leurs relations avec les milieux franquistes n'ont pas envie que trop de vérités soient dites. Tous ces gens-là sont la base de cette droite réactionnaire qui s'exprime aujourd'hui au travers des leaders du Parti Populaire qui, comme Mariano Rajoy, accusent Baltazar Garzon de vouloir casser l'unité du pays, en ravivant les vieilles haines datant d'il y a près de soixante-dix ans.

Un débat juridique se livre dans les sommets de la Justice espagnole pour savoir si la demande de Baltazar Garzon de faire ouvrir dix-neuf fosses communes, dont celle où le poète Federico Garcia Lorca est enterré, près de Grenade, est recevable. Mais là n'est pas l'essentiel, car au-delà des péripéties, cette affaire, qui n'en est encore qu'à ces débuts, rappelle que le silence qui a été fait sur la répression, les exécutions sommaires, les tortures, les charniers où ont été jetés les corps des victimes du franquisme, a été non seulement le choix de la droite, mais aussi celui de toute la classe politique.

Le silence sur tous ces crimes a été imposé par la violence du temps de Franco. Mais après la mort de celui-ci, en novembre 1975, les hommes politiques de la droite, du centre et de la gauche – y compris ceux du Parti Communiste – ont prôné ou accepté le silence sous prétexte de ne rien faire qui puisse servir de prétexte aux adversaires du retour au parlementarisme. En 1977, une loi d'amnistie a été codifiée, justifiant un « pacte du silence » pour éteindre les haines. Mais cela protégeait ceux qui avaient joué un rôle sous la dictature ou qui en avaient profité ainsi que leurs descendants réels ou politiques, continuaient leur carrière dans la justice, l'administration, la police ou l'armée du nouveau régime.

Mais les plaies trop profondes se referment mal. La complicité de tous les partis qui ont laissé filer les années en tablant sur l'oubli n'a pu empêcher que des dizaines de milliers d'hommes et de femmes veuillent connaître la vérité sur la disparition de leurs parents ou de leurs amis victimes du franquisme. Ni empêcher qu'ils la disent haut et fort quand ils la connaissaient.

Cela fait maintenant huit ans que des bénévoles, des associations dites « pour la récupération de la mémoire historique », recherchent des témoignages, fouillent des sites et retrouvent des fosses communes pleines de cadavres difficilement identifiables parmi lesquels pourrait se trouver l'un des leurs.

C'est tout cela que l'initiative de Baltazar Garzon fait apparaître au premier plan. Et c'est tant mieux, car cette période de l'histoire de l'Espagne qui va de 1936 à 1952 montre ce dont les classes dirigeantes sont capables pour garder leur emprise sur la société. Quant à l'histoire plus récente des trente dernières années, elle montre le mépris des partis de droite comme de gauche vis-à-vis de la population à laquelle ni les uns ni les autres ne reconnaissent le simple droit de savoir la vérité sur l'histoire de leurs proches.

Henriette MAUTHEY

• Montée de la misère

Un produit honteux du capitalisme

Le vendredi 17 octobre avait lieu la Journée internationale du refus de la misère. Elle a été l'occasion de mettre en évidence le fait que le capitalisme n'éradique pas la misère mais au contraire l'entretient et l'aggrave, en particulier dans les périodes de crise comme aujourd'hui.

Les associations caritatives ont choisi d'attirer l'attention sur la situation des jeunes travailleurs qu'ils voient affluer de plus en plus nombreux dans leurs centres d'accueil. Ce ne sont pas dans leur grande majorité des marginaux, ni des personnes déstabilisées par une rupture familiale, au contraire. Un responsable de l'association Abbé-Pierre a fait le constat qu'il voit « *des salariés dans la misère qui ont un logement, mais qui leur coûte tellement cher que cela entraîne la pauvreté* ». Le capitalisme ne se contente pas d'exploiter les travailleurs, il engendre des pénuries et des inégalités qui rendent impossible à beaucoup la satisfaction même des besoins les plus élémentaires, comme se nourrir convenablement et avoir un toit pour s'abriter. Les jeunes travailleurs sont touchés souvent les premiers par la précarisation croissante du travail avec contrats d'apprentissage, intérim, CDD et salaires dérisoires. Leur loyer, quand ils ont accès à un logement, peut représenter jusqu'à 70 % de leurs revenus. Il leur faut souvent se rabattre sur des solutions provisoires : hébergement dans la famille, chez des amis ou bien dans des squats.

Alors que des associations caritatives se démènent pour soulager un peu la misère, l'État réduit encore plus ses « aides ». Le gouvernement a su mobiliser en quelques jours des centaines de milliards pour soutenir les banques. Mais il vient de refuser les 250 millions d'euros supplémentaires que réclamait l'association Abbé-Pierre pour lutter contre l'habitat insalubre.

L'aide qu'apportent les associations caritatives est bien sûr précieuse pour ceux qui en bénéficient. Mais vouloir ainsi soulager la misère dans cette société, c'est tenter avec une petite cuillère de vider un océan que le capitalisme alimente sans cesse. Et c'est encore plus vrai en période de crise. Il faudra bien qu'un jour, pour éradiquer cette misère, les travailleurs arrachent des mains des capitalistes les manettes de cette machine économique qui entraîne le monde vers la catastrophe.

Gilles BOTI

Bidonville de Bougraa au Maroc.

Sylvie Lasserre

Urbanisation dans la misère

À l'occasion de la Journée mondiale qu'elle a organisée pour « *le droit élémentaire de chacun à un abri décent* », ONU-Habitat, qui dépend de l'ONU comme son nom l'indique, a dressé un bilan éloquent de la situation dans le monde. À l'échelle mondiale, plus d'un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles, privées de toute infrastructure et raccordement aux réseaux urbains. Cela représente un habitant de la planète sur six et un tiers des habitants des villes, dans une situation marquée par l'augmentation de la population urbaine.

Bien sûr, les facteurs qui d'un pays à l'autre expliquent cette urbanisation croissante et l'étendue de l'habitat informel – comme on qualifie le phénomène dans les rapports officiels – sont divers. Ainsi, la situation en Chine où l'on recense près de 200 millions de personnes dans les bidonvilles (37,8 % de la population urbaine du pays) n'est pas comparable à celle de l'Éthiopie ou de la Tanzanie où plus de 90 % de la population urbaine se concentre dans des taudis. Vivre dans un bidonville aux États-Unis comme le font 12,8 millions de personnes, soit près de 6 % de la population urbaine, n'est pas comparable à ce que vivent les millions de pauvres des concentrations urbaines du Mexique ou, pire encore, du Pérou. Mais au-delà de la variété des situations, cette urbanisation, qui est en réalité une « bidonvillisation », n'est pas sans lien avec la domination des puissances impérialistes sur la planète.

« *Les habitants des taudis seront plus de deux milliards dans trente ans* », annonce ONU-Habitat. Voilà tiré le signal d'alarme. Mais les organismes à vocation humanitaire de l'ONU en tirent sans cesse le même constat d'impuissance. Il ne suffit pourtant pas de recenser des maux, encore faut-il les combattre.

Boris SAVIN

• États-Unis

La population laborieuse frappée par la crise

Une file de chômeurs pour des emplois à New York en juin de cette année.

AFP

Alors que la campagne électorale se poursuit en vue des élections du 4 novembre, toute la population américaine peut constater la dégradation de la situation sociale.

La crise immobilière continue de faire ses ravages. Entre l'été 2007, où la crise des crédits immobiliers a éclaté, et août 2008, plus d'un million de personnes ont déjà perdu leur maison selon Fred Moseley, un économiste américain. Ce chiffre pourrait atteindre deux millions d'ici la fin de l'année car un autre million de personnes sont en retard de plus de trois mois pour payer les mensualités de leur emprunt et plus de deux millions ont un mois de retard.

Des millions de personnes à la rue

Certes tous les retards de paiements ne se terminent pas toujours par la perte de la maison mais d'un autre côté les statistiques sous-estiment l'ampleur de la catastrophe. En effet elles ne comptabilisent que les propriétaires qui doivent renoncer à leur propriété mais pas les locataires qui sont expulsés eux aussi lorsqu'il s'agit d'un propriétaire qui avait acheté pour louer. Le cas est loin d'être isolé et d'autant plus choquant que les locataires qui ont régulièrement payé leur loyer n'y sont pour rien. Devant l'ampleur du scandale, le chef de la police du comté de Chicago, a déclaré qu'il ne procéderait plus à aucune expulsion de locataires dans des immeubles faisant l'objet de saisie. Il a aussitôt été poursuivi en justice par les banques et les sociétés de prêts hypothécaires, à qui les juges ont donné raison.

Les banques ont maintenant sur les bras de très nombreuses maisons qu'elles ont saisies et ont de plus en plus de mal à revendre. Dans ces conditions les prix des logements ne peuvent que baisser encore, mettant à chaque fois davantage d'emprunteurs en difficulté. En effet, lorsque la valeur de la maison descend au-dessous de celle du prêt dont elle constitue la garantie, les sociétés de prêts immobiliers peuvent réclamer à l'emprunteur qu'il paye immédiatement la différence. Ce qu'elles ne se gênent pas pour faire la plupart du temps.

C'est dire que la crise n'a pas fini de toucher de nombreuses familles qui peuvent se retrouver brutalement à la rue.

Licenciements et réductions de salaires

Mais ce n'est malheureusement pas la seule calamité. Les vagues de licenciements se succèdent dans le bâtiment, dans le secteur de la banque et la finance, dans l'automobile, dans le commerce de détail, dans les transports, dans la restauration, etc. 1 500 000 personnes ont perdu leur emploi depuis janvier, selon les statistiques officielles.

Le patronat profite de la situation pour imposer des baisses drastiques de salaires, et se dispenser de payer pour la couverture médicale ou la retraite de ses salariés. C'est ainsi qu'il y a maintenant 43 millions de personnes qui n'ont pas de couverture médicale et qui hésitent à se soigner ou même y renoncent. Les soins gratuits dispensés trop rarement par des organismes charitables sont pris d'assaut quand ils existent. Quant aux retraites servies par des plans d'épargne retraite, elles vont fondre comme peau de chagrin avec la chute de la Bourse. Et comme de très nombreuses grandes entreprises se sont dégagées ces dernières années de l'obligation de verser à leurs salariés des pensions de retraite garanties, ceux-ci se trouvent directement victimes de l'évaporation de leur plan d'épargne retraite.

Enfin la hausse des prix est déjà très sensible. Elle atteint 4,9 % sur un an pour l'ensemble de la population mais déjà 5,4 % pour les salariés. La nourriture, elle, a augmenté de 7,6 % en un an. Et ce sont là les chiffres officiels largement sous-estimés. Un site de « contre-statistiques » montre ce qu'il en serait de la hausse des prix si les critères n'avaient pas changé maintes fois depuis 1980 : on aurait dépassé les 13 %, approchant des presque 15 % atteints en 1980.

Très inquiète et fortement mécontente de voir le gouvernement distribuer des centaines de milliards aux spéculateurs, la population laborieuse en veut à Bush et à son gouvernement et c'est ce qui a fait brutalement remonter Obama dans les sondages depuis l'éclatement de la crise. Mais Obama, pas plus que McCain, n'a l'intention de cesser de distribuer l'argent public au système financier et au patronat. L'un comme l'autre tenteront de faire payer ces largesses par la population laborieuse... si tant est qu'elle se laisse faire !

Dominique CHABLIS

• Madagascar

Le pillage par Rio Tinto

La population de Madagascar, île de l'océan Indien, est l'une des plus pauvres d'Afrique. Cependant, elle recèle de l'ilménite, un minerai de titane utilisé principalement dans la peinture et la sidérurgie. Cela attise la convoitise du trust minier, Rio Tinto, l'un des plus puissants qui n'a pas lésiné sur les moyens pour exploiter l'ilménite.

Via l'une de ses filiales malgaches, Qit Madagascar Minerals (QMM), cette compagnie minière anglo-australienne, a investi près de 850 millions de dollars pour extraire le minerai, ce qui ferait de Fort-Dauphin un pôle industriel important. Pour arriver à ses fins, la compagnie a dû mettre dans sa poche le gouvernement malgache et bien des politiciens locaux.

Le procédé a été fort simple, banal même. Le trust, ayant trouvé un gisement à exploiter, a mis en place une filiale qui doit assurer l'exploitation du minerai, pendant plus de quarante ans. Pour sauver les apparences, la multinationale a accordé au gouvernement malgache la possibilité de devenir actionnaire symbolique de sa filiale à hauteur de 20 %, se gardant pour elle 80 % du capital. L'État malgache s'est chargé de financer toutes les dépenses d'infrastructure, s'endettant au passage, tandis que le trust extraira le minerai, le transformera ailleurs, le revendra sur le marché mondial et empochera le pactole.

Aujourd'hui, l'État malgache, déjà fortement endetté, risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements financiers dans la construction du port nécessaire pour l'exportation du minerai. Mais qu'importe, dans cette opération financière, les dirigeants de l'île sont surtout préoccupés de savoir quelle part, quelles miettes ils pourront récupérer pour eux et leur clique. Quant à Rio Tinto, il augmentera ses bénéfices déjà considérables.

Ainsi, le pillage du minerai de Madagascar est en marche avec la complicité du gouvernement malgache. La population pauvre en fait d'ores et déjà les frais. Des villageois ont été chassés par la force de la zone de production. Les maigres indemnités consenties par le trust minier ne leur ont même pas permis d'acheter un nouveau lopin de terre à cultiver. Les pêcheurs ont été priés manu militari de déguerpir et de trouver d'autres zones de pêche. À cela s'ajoute la destruction de tous les écosystèmes uniques, comme la forêt tropicale, le littoral, et la mangrove qui se trouvent dans la zone d'extraction du minerai.

Les profits et les richesses pour la multinationale et pour les autorités corrompues, les coups et la misère pour les masses pauvres malgaches, advienne que pourra, pourvu que l'impérialisme s'enrichisse. Voilà la réalité du pillage de Madagascar.

René CYRILLE

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
N° 115 (octobre 2008)

- L'économie capitaliste vers la crise généralisée

- États-Unis

Le New Deal de Roosevelt : le sauvetage du grand capital par l'État

- Après le conflit Géorgie-Russie en Ossétie du Sud : droit des peuples et guerre froide

-Corée du Sud

Un été chaud

- Le programme de la Quatrième Internationale, soixante-dix ans après

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

• Mauvais théâtre autour de La Marseillaise

Quand le nationalisme le dispute au ridicule

Quiconque a assisté un jour à un match de football sait que l'ambiance n'y est pas exactement celle d'une messe et que sifflets, quolibets et autres fusent en permanence. Pourtant, des sifflets au moment où *La Marseillaise* était chantée, lors du match France-Tunisie au Stade de France, le 14 octobre, ont suffi pour devenir matière à une affaire d'État.

Il faut dire que cela tombait à pic pour faire diversion, en pleine crise financière. Sur l'air général de l'indignation, les membres du gouvernement se sont lâchés, entonnant à tour de rôle des couplets mêlant le ridicule à l'insulte.

Pendant que Sarkozy convoquait le président de la Fédération française de football à ce qui ressemblait fort à un conseil de discipline, son Premier ministre, Fillon, proposait que « *ceux qui veulent siffler un hymne national soient privés du match auquel ils sont venus assister* ». Comment les repérer dans la foule assise sur les gradins ? Roselyne Bachelot, la ministre des Sports, a contourné l'obstacle en déclarant : « *Tout match où notre hymne national sera sifflé sera immédiatement arrêté, et les membres du gouvernement quitteront l'enceinte sportive.* » Que se passera-t-il alors, lorsque soixante à quatre-vingt mille personnes en colère seront évacuées du stade sans même être remboursées ? Voilà qui inquiète à juste titre les habitants et les commerçants des villes jouxtant le Stade de France. Qu'à cela ne tienne, « *l'État assumera* », promet Sarkozy. Comment ?

ARC

Des tribunes, lors d'un match.

Dans ce lamentable concert, Fadela Amara n'a pas été en reste, déclarant qu'il fallait « *donner un gros coup de Destop à ces comportements* ». Le Destop, après le Kärcher de Sarkozy, il fallait le trouver ! Mais c'est Bernard Laporte qui, ajoutant le racisme à la bêtise nationaliste, a décroché le pompon en proposant que les matches opposant la France à la Tunisie, au Maroc ou à l'Algérie (et aussi au Portugal, pour faire bonne mesure) soient joués dans des stades de province, devant un public « sain », où les jeunes d'origine étrangère qui « *sont de la banlieue parisienne n'iront pas voir le match* ».

Enfin, après tout cet étalage de crétinisme gouvernemental, chacun s'est soudainement tu. Sans doute de peur qu'on les siffle...

Marianne LAMIRAL

• Prix du lait

Les industriels repartent à l'attaque contre les producteurs

Après un compromis conclu cet été sur le prix du lait payé aux éleveurs, la « guerre du lait » a repris entre les producteurs et les industriels de ce secteur. Les agriculteurs refusent la diminution de 4 à 7 centimes par litre de lait que voudraient leur imposer les industriels pour le quatrième trimestre 2008. D'autant que ces derniers proposent de porter cette baisse à 10, voire 12 centimes, au 1er trimestre 2009.

En réponse, plusieurs sites industriels ont été bloqués par les producteurs. En Haute-Saône, les producteurs ont bloqué une usine du groupe fromager Entremont Alliance. Dans la Loire, ce sont près de 200 éleveurs qui ont bloqué une laiterie Lactalis et une fromagerie. En Isère, une usine Danone et une usine Sodial (ex-Candia) ont fait les frais de leur colère. Les producteurs ont également manifesté en Bretagne, en Normandie ainsi que dans le Sud-Ouest.

Jusqu'en mai dernier, le prix payé aux éleveurs résultait d'un accord entre les représentants des producteurs et les représentants des industriels, mais cette pratique a été dénoncée par la Direction générale de la concurrence, du commerce et de la répression des fraudes, qui lui reprochait de ne pas laisser jouer la concurrence. Fort de cela, le groupe fromager Entremont Alliance avait dès cet été tenté de faire baisser les prix, avant de reculer devant le blocage de ses usines par les producteurs.

Aujourd'hui, Entremont, Lactalis, Danone, Nestlé et les autres grands groupes de la filière reviennent à la charge, provoquant une nouvelle colère des producteurs. D'autant que, si le prix du lait a progressé d'environ 21 % en 2008, il n'a fait que retrouver son niveau de 2001, après avoir baissé régulièrement entre 2001 et 2006. Cette diminution de leurs revenus avait d'ailleurs poussé des dizaines de milliers de producteurs à abandonner cette activité.

La baisse des prix que voudraient leur imposer aujourd'hui les industriels se traduirait par un important recul des revenus des producteurs. Selon une étude menée dans les Côtes-d'Armor, le revenu annuel moyen des producteurs de lait atteint 15 000 à 16 000 euros pour une production moyenne de 200 000 litres, soit quelque 4 000 euros par trimestre. La baisse des prix proposée par les industriels pour le quatrième trimestre 2008 – de 40 à 70 euros pour 1000 litres – entraînerait un manque à gagner d'au moins 2 000 euros sur cette période, soit une perte équivalant à la moitié du revenu moyen des éleveurs. La volonté des trusts agro-alimentaires est d'autant plus inacceptable que les charges des exploitations (aliments pour le bétail, engrais, énergie et carburant) ont progressé d'environ 20 % sur un an.

Les producteurs ont donc bien raison de se défendre, d'autant que les industriels n'ont jamais répercuté les baisses de coût de leur matière première sur les prix proposés aux consommateurs.

Roger MEYNIER

• Fabio Lucci – centre commercial Bobigny 2

Des tentatives de licenciement qui ne passent pas

Fabio Lucci est en passe de devenir une enseigne célèbre à Bobigny. Mais la direction de cette chaîne de magasins se serait bien passée de cette notoriété.

Huit salariés, parmi lesquels figurent les trois délégués du personnel, sont accusés de vol. Mais ils font leur possible pour faire connaître leur véritable situation et les méthodes de leur patron, qui visiblement n'avance ces accusations que pour se débarrasser d'eux.

Les travailleurs sont donc présents tous les jours de 10 heures à 17 heures ou plus, dans la galerie commerciale de Bobigny 2. Chaque jour des centaines de personnes passent devant eux et leurs témoignages de sympathie sont nombreux. La pétition demandant l'arrêt des procédures de licenciement a déjà recueilli 2 000 signatures. Jeudi 16 octobre une manifestation a eu lieu devant le Siège à Pantin. Les klaxons et les nombreuses signatures ont montré clairement que les travailleurs du Siège étaient de leur côté.

Pour réduire les effectifs, la direction ne recule devant rien. Vendredi 17 octobre, un adjoint du directeur, qui travaille dans le magasin depuis vingt-deux ans, a appris qu'il était lui aussi mis à pied avant licenciement. Quelques jours avant, la direction lui avait demandé ce qu'il savait à propos des prétendus vols. Il avait répondu : « *Je n'ai rien vu et je ne suis au courant de rien.* »

Une conférence de presse a eu lieu mardi 21 octobre devant le magasin, à une heure de grande affluence, et ces travailleurs ont prévu bien d'autres actions. Ils ont le soutien de la CGT et de la mairie.

Correspondant LO

• Sanofi Aventis – Romainville (Seine-Saint-Denis)

Après la mort d'un ouvrier, il y a cinq ans

Le directeur de l'usine et le groupe condamnés

Le 27 février 2003, à l'usine Sanofi Aventis, Bruno, un jeune ouvrier de 31 ans, père d'un enfant, trouvait la mort dans un réacteur à cristallisation, une cuve de préparation d'un médicament. L'affaire vient d'être jugée au tribunal de Bobigny plus de cinq ans après.

Ce jour-là, notre camarade de travail devait effectuer « *le test du chiffon* », une procédure récemment introduite dans les feuilles de travail que doivent suivre les opérateurs (elle n'avait été effectuée que six fois auparavant). Elle imposait de descendre dans le réacteur pour vérifier qu'il ne s'y trouvait pas de produit résiduel.

Après la fabrication et la récupération du produit, la cuve est rincée à l'acétone, mais pour éviter une explosion au contact de l'air, on le rend inerte avec de l'azote, ce qui raréfie l'oxygène. Ensuite, la cuve est rincée à l'eau et laissée ouverte suffisamment longtemps pour permettre le retour de l'air. Ce jour-là, le réacteur n'avait pas été rincé à l'eau et n'avait été ouvert qu'une heure et demie avant le test du chiffon. Aussi quand le travailleur a voulu y procéder, il est tombé, asphyxié par manque d'oxygène.

Malheureusement, ce secteur de travail était depuis longtemps en sous-effectif. L'agent de maîtrise était absent ce jour-là et la seule personne présente sur place appartenait à une entreprise extérieure chargée de l'analyse du chiffon. Il n'était prévu ni harnais pouvant permettre de remonter le travailleur du réacteur ni de masque à oxygène. Il n'y avait qu'un simple masque à cartouche, incapable de pallier une anoxie. En fait, ce test du chiffon, supprimé après l'accident, était en contradiction avec les pratiques de l'industrie chimique, où seuls descendent dans les réacteurs les travailleurs de la maintenance, en appliquant une procédure particulière en présence de pompiers.

Un collègue venu au secours, descendu dans le réacteur pour tenter de le dégager, a aussi été victime d'un malaise et a eu du mal à en ressortir, ainsi que le premier pompier arrivé sur les lieux. Tous pensaient que Bruno avait un malaise, mais personne ne pensait au risque d'asphyxie. Le bilan aurait pu être encore plus lourd.

LO

Le beau slogan !

Le procès a d'autant plus tardé que la justice est lente et que la direction a multiplié les contre-expertises. Dans le box des accusés, le prévenu était le directeur du site d'alors, Noël Volta. Pour sa défense, celui-ci s'est retranché derrière la « délégation de pouvoir ». Comme il déléguait sa responsabilité, il estimait ne pas avoir à être au courant de tout ce qui se passait dans l'usine. Une façon de tenter d'échapper à sa responsabilité de chef d'établissement, qui faisait pourtant de lui le cadre le mieux payé de l'entreprise.

Sanofi Aventis a été reconnu civilement responsable par le tribunal et devra répondre devant le tribunal des affaires de la Sécurité sociale pour les dommages et intérêts dûs à la famille. Quant à l'ex-directeur, il a été reconnu coupable et condamné à un an de prison avec sursis. Il devrait payer 5 000 euros d'amende et verser la somme de 1 500 euros à la compagne du travailleur décédé, à sa fille, à ses parents et 1 000 euros aux syndicats FO et CGT qui se sont constitués partie civile.

Après ce jugement somme toute symbolique, la direction du groupe aurait pu en rester là, mais elle a trouvé que c'est encore trop. Elle vient de faire appel ainsi que le directeur du site. Ce qui va entraîner encore des mois d'attente pour une famille déjà très éprouvée par cette épreuve, avant que l'affaire ne soit rejugée...

Correspondant LO

• Une femme s'immole par le feu au Mans

La politique d'expulsion en accusation

Au Mans, dimanche matin 19 octobre, Josiane Nardi est décédée des suites de ses brûlures. La veille dans la matinée, devant la maison d'arrêt de la ville où son compagnon purgeait une peine de prison, et d'où il devait être transféré au centre de rétention de Rennes avant expulsion, cette femme s'était aspergée d'essence et enflammée devant quelques journalistes qu'elle avait convoqués.

Deux d'entre eux ont été brûlés en voulant lui porter secours pendant que d'autres personnes présentes ont frappé et crié aux portes de la prison pour demander de l'aide... sans succès.

La situation des sans-papiers, cette femme la connaissait parce qu'elle-même avait déjà été condamnée pour avoir hébergé son compagnon. Mais elle ne supportait plus cette situation où, une fois sa peine de prison accomplie, son compagnon devait une fois de plus être expulsé.

L'après-midi même, plus d'une centaine de personnes se sont regroupées devant la préfecture pour demander des comptes au préfet aux cris de « *Hortefeux assassin* » ou de « *Régularisation de tous les sans-papiers* ».

Depuis, les déclarations du gouvernement ou de la préfecture tentent d'écarter toute responsabilité. Luc Chatel, le porte-parole du gouvernement, a déclaré que ce drame n'était pas « *une affaire de double peine ou de sans-papiers mais une affaire de droit commun* ». Et de répéter à l'envi à travers la presse, utilisant d'ailleurs largement l'approximation, que le compagnon arménien de cette femme purgeait une peine pour vol et pour violence conjugale. Mais tenter de jeter l'opprobre sur les victimes de ce drame ne lave pas le gouvernement et le préfet de leurs responsabilités.

Car ce préfet est en effet bien zélé dans cette politique anti-immigrés brutale et il y a des précédents dans la Sarthe. En juin 2006 déjà, la police avait débarqué dans une maternelle pour rafler deux enfants kurdes afin de les expulser avec leur mère. Le même mois un jeune marocain s'était pendu au centre de rétention départemental, avant de décéder deux jours plus tard.

Et puis le ton est donné par le secrétaire général de la préfecture qui s'est vanté dernièrement, devant les représentants de la Ligue des Droits de l'Homme et du collectif contre l'immigration jetable, d'avoir expulsé des milliers de sans-papiers de Mayotte et de faire peu de cas, donc, du cas par cas.

LO

Lors de la manifestation du 1er mai 2005, à Paris.

Ces drames sont bien la conséquence de la politique du gouvernement qui pendant qu'il sert la soupe aux riches, mène la guerre aux plus démunis pour flatter l'électorat réactionnaire. Aussi lundi 20 octobre en fin d'après-midi, une manifestation de 250 personnes a eu à nouveau lieu entre la maison d'arrêt et la préfecture pour exprimer l'indignation que soulève cette politique.

Aujourd'hui le compagnon de cette femme, Henrik Orujyan, est assigné à résidence, mais beaucoup restent vigilants pour ne pas que l'acharnement de la préfecture se termine par son expulsion.

Correspondant LO

• Licenciements programmés dans les sociétés d'intérim

Adecco prend les devants

Adecco SA, plus gros fournisseur mondial d'intérimaires, qui revendique de vendre chaque jour le travail de 700 000 personnes enregistrées dans 6 700 agences réparties dans 60 pays, vient d'annoncer la suppression, d'ici juin 2009, de 600 postes en France, avec sa filiale Adia. Il s'agit, à travers la réduction du personnel Adecco et Adia (environ 7 000 salariés en France), d'anticiper sur une éventuelle baisse des profits du groupe, dans la situation de crise économique que plus personne ne nie.

L'Unedic publie en effet des chiffres de l'emploi intérimaire en recul de 4,7 % sur un an, d'août 2007 à août 2008. Depuis la rentrée, l'organisme professionnel des groupes d'intérim envisage une baisse de 10 à 11 % de l'offre globale, avec des chutes de 20 % pour l'Auvergne, 18 % pour Champagne-Ardenne et 16 % pour la Picardie.

Il est évident que lorsque les patrons de l'automobile comme Renault, PSA ou Ford, programment des milliers de suppressions d'emplois, c'est en tout premier lieu les travailleurs intérimaires qui en font les frais. Dans des Yvelines par exemple, où la vallée de la Seine concentre des usines automobiles et des sous-traitants, des centaines d'emplois intérimaires sont remis en cause, ce qui signifie, pour les travailleurs spécialisés dans ce type de contrat, chômage et déménagements. Un autre secteur, le bâtiment, tire lui aussi la demande d'intérimaires vers le bas. Les chiffres de la Dares, organisme ministériel, pointent, sur un total de 620 500 salariés intérimaires répertoriés au second trimestre 2008, des effectifs en baisse de près de 10 % dans l'industrie, 6,2 % dans la construction et même 4,8 % dans le tertiaire, constatant par ailleurs le raccourcissement des missions.

On le voit, les patrons jouent à fond sur la « variable d'ajustement » que constitue le volant de travailleurs intérimaires, pour sauver leurs profits et la rentabilité des capitaux investis dans leurs entreprises. Le PDG d'Adecco France avait, lui, dès l'été, préparé psychologiquement... les actionnaires du groupe à un « *marché de l'intérim en décroissance* ». Pourtant les bénéfices de l'entreprise seraient estimés, pour le second semestre, en hausse de 14 %.

Comme leurs semblables de l'industrie, les patrons de l'intérim, ne disposant pas d'une telle carte, « ajustent » en réduisant les emplois.

Viviane LAFONT

• Peretti – Clermont-Ferrand

Travailleurs du bâtiment en grève contre les méthodes du patron

L'entreprise Peretti, située au Puy-en-Velay et à Ambert, a racheté en janvier dernier l'entreprise Manaranche de Clermont-Ferrand. Le PDG, Hugues Hortefeux, frère de l'actuel ministre de l'Immigration, tente de revenir sur les conditions de travail et les droits élémentaires de ses salariés.

Mardi 14 octobre, le délégué syndical CGT recevait donc une convocation au tribunal de grande instance du Puy-en-Velay pour « *liste illégitime aux élections professionnelles* ». Ce patron, ne supportant pas de devoir appliquer le droit de représentation du personnel, cherchait à invalider les élections. Mais, en apprenant cette convocation, 65 travailleurs sur les 70 de Clermont-Ferrand se mirent immédiatement en grève. Le délégué était convoqué le vendredi 17 octobre, soit à la date des élections professionnelles. Ce jour-là, le verdict des 120 travailleurs de l'ensemble de la société Peretti a été une gifle pour ce patron : plus de 90 % ont voté pour la liste soi-disant illégitime et étaient en pleine grève ! Le jugement du délégué, lui, sera rendu le 24 octobre.

Fort de ces résultats, lundi 20 octobre, les salariés continuaient donc la grève en demandant l'arrêt de la procédure contre leur délégué, le paiement par le patron des frais d'avocat, le paiement des jours de grève. Ils demandent également que le Comité d'entreprise se tienne comme l'indique la loi, que la mutuelle ne devienne pas une assurance privée avec de moins en moins de participation de l'entreprise, ainsi que des bons d'achat de Noël d'un montant de 200 euros, comme c'était le cas dans l'entreprise Manaranche, au lieu des 20 euros proposés par ce patron qui se croit tout permis. Comme le disait un travailleur : « *C'est un gamin qui s'est acheté un jouet. Il y a ici 150 familles à nourrir, c'est du sérieux. Il y a des lois, il doit les appliquer* ! »

La colère se maintient : mardi 21 octobre, après une semaine de grève, il a été décidé de se rendre au Puy-en-Velay et à Ambert pour appeler à la grève l'ensemble des travailleurs de l'entreprise. Hortefeux, qui a refusé de discuter avec l'inspecteur du travail, voudrait passer par un médiateur de la République. Il compte manifestement sur ses relations pour manœuvrer et imposer ses choix.

Pas intimidés du tout, les grévistes se sont installés dans l'entreprise avec drapeaux rouges et banderole. Les médias locaux parlent d'eux. Ils tiennent bon, convaincus qu'ils feront céder ce patron.

Correspondant LO

LO

• Restauration ferroviaire

Non aux économies sur le dos des employés

Jeudi 16 octobre, les employés de la restauration ferroviaire, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, Sud-Rail et UNSA, ont fait grève pour s'opposer à un changement de société qui aboutirait à des suppressions d'emplois et de postes ainsi qu'à la remise en cause d'accords.

À la gare de Marseille Saint-Charles où 130 employés travaillent à bord des trains et une quarantaine sur les quais et dans les bureaux, la grève était totale. Ils s'étaient rassemblés devant leur local après avoir diffusé des tracts aux usagers. Il n'y avait ni hôtesses ni stewards dans les trains et personne sur les quais pour assurer la restauration.

Ils dénonçaient le fait que la SNCF veuille faire des économies sur leur dos, en choisissant systématiquement la société la moins chère pour assurer la restauration. Cette fois-ci c'est la société Crémonini qui a les faveurs de la SNCF. Sa proposition en réponse à l'appel d'offres est même moins chère que ne l'avait envisagé la SNCF. Pour les salariés, être repris par Crémonini se traduirait par 250 suppressions d'emplois sur un effectif national de 1 300 personnes, et en particulier par le licenciement des travailleurs inaptes. Ce que tous refusent.

Le travail à bord des trains est pénible. Il n'est pas facile d'y travailler debout pendant des heures tout en assurant le service. Il est difficile aussi d'être perpétuellement en déplacement avec des horaires variables. À la longue, la condition physique se dégrade.

Parmi les grévistes, bon nombre ont vingt ans d'ancienneté et ont dû changer plusieurs fois de société.

Le 22 octobre, la SNCF devait annoncer le nom de la société qu'elle retient. Les employés sont bien décidés à se faire entendre à nouveau, pour ne pas faire les frais de cette décision.

Le plus logique serait d'ailleurs qu'ils soient directement employés par la SNCF : c'est bien un travail de cheminot roulant qu'ils assurent !

Correspondant LO

• PSA Citroën – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

En colère contre les augmentations de charge de travail

À l'usine Citroën d'Aulnay, qui produit les voitures C2 et C3, plusieurs débrayages ont eu lieu récemment, dont un, mercredi 15 octobre, a entraîné plus de la moitié des ouvriers de l'équipe de nuit. Les ouvriers ont débrayé pour défendre des camarades menacés de sanction et protester contre les nouvelles augmentations de cadences ou de charges de travail que la direction veut imposer.

Depuis plus d'un an, les réorganisations de la production se multiplient pour faire produire les voitures par toujours moins d'ouvriers et dans toujours moins d'espace (ce que les patrons appellent le « compactage »). En juin 2007, une nouvelle répartition s'était traduite par une augmentation de 21 voitures par équipe, quasiment sans augmentation des effectifs. Puis, en février de cette année, cela a été 14 voitures en plus par équipe. En juin, c'était le passage au « monoflux », c'est-à-dire la fermeture d'une des deux lignes de montage et le report d'une partie de la production sur l'autre ligne. Non seulement cela a aggravé la charge de travail mais cela a désorganisé la production : pannes, centaines de voitures à retoucher... pour les ouvriers. Cela s'est traduit par des postes surchargés, des heures supplémentaires en pagaille et des samedis travaillés.

Le dernier changement en date est celui du 6 octobre : le nombre de C2 a diminué et le nombre de C3 augmenté. Les C2 n'ayant que trois portes et les C3 cinq, cela représente des opérations en plus. La cadence est aujourd'hui fixée à 342 voitures par équipe... avec seulement sept postes supplémentaires !

La nouvelle répartition tire encore un peu plus sur la corde, qui est déjà bien trop tendue. Et tout le monde en a plus qu'assez de cette organisation démente où les effectifs sont tellement resserrés que la moindre absence grippe tout le système. Les cadres en sont à jongler d'une équipe à l'autre, d'un secteur à l'autre, pour essayer de s'en sortir. En permanence les chefs déshabillent un secteur pour essayer d'en rhabiller un autre – ce qui en rajoute au mécontentement.

Réactions ouvrières

À l'initiative de militants de l'usine, des petits réseaux d'ouvriers se sont créés sur les différents secteurs, pour discuter, s'informer, se prévenir les uns les autres. Des réunions se sont déroulées, entraînant à chaque fois plusieurs dizaines d'ouvriers dans les trois équipes, permettant à chacun de s'exprimer et de raconter ce qui se passe dans son secteur. Des travailleurs, individuellement, vont voir les chefs pour leur dire sans ménagement ce qu'ils pensent de la nouvelle répartition. Lors de prises de parole organisées par les militants syndicaux pendant les pauses, l'affluence est plus importante que d'habitude, et les travailleurs ne craignent pas de dépasser le temps de pause pour écouter jusqu'au bout ce que les militants ont à leur dire.

Tout cela entretient une petite ambiance de mécontentement : personne n'est satisfait de la façon dont les choses se passent. La direction a été obligée de mettre en double des ouvriers sur les postes les plus chargés. Mais tout le monde savait que c'était provisoire. Lors d'un premier débrayage, des ouvriers ont transmis à la direction une liste de postes considérés comme intenables : ils sont pas moins de 70, sur les 216 que compte l'atelier du montage !

En réponse, les directeurs ont proposé de créer un « groupe de concertation » avec les syndicats. Les travailleurs n'ont pas accepté la proposition en l'état et ont voté dans les unités de travail du Montage, à plusieurs reprises, pour des ouvriers qui participeraient à ces « groupes de concertation », en plus des délégués syndicaux. Dans l'équipe de nuit, la direction a même été obligée d'arrêter la chaîne cinq minutes pour que ces élections se fassent.

Tentative d'intimidation... ratée

Pour tenter de reprendre la main et de faire courber la nuque aux ouvriers, la direction a voulu jouer de son arme favorite : la sanction. Le 14 octobre, une quarantaine d'ouvriers de l'équipe d'après-midi, au Montage, ont débrayé pendant quarante minutes pour accompagner un ouvrier convoqué pour une sanction – sous un prétexte bidon. Et la nuit qui a suivi, la direction a tenté de remettre ça, en convoquant pour sanction un délégué CGT très apprécié, accusé d'avoir... tapé du poing sur une table !

Cette fois, c'était trop : la moitié de l'équipe (110 ouvriers du Montage et même une dizaine du Ferrage, à l'autre bout de l'usine) s'est mise en grève, à 3 heures du matin, l'heure de la convocation du camarade. La direction, qui espérait bien nous démoraliser en maniant le bâton, y a gagné une manifestation très dynamique en pleine nuit, l'arrêt complet du Montage et une cinquantaine de voitures perdues. Pendant l'entretien, les ouvriers sont restés devant le bureau du chef, en criant « *Non aux postes surchargés* », histoire de faire comprendre aux patrons que leur tentative de faire diversion n'a pas marché.

Du coup, jeudi 16 octobre, la direction annonçait qu'elle allait créer quatre postes supplémentaires. Ce n'est bien sûr pas suffisant, mais cela faisait longtemps que la direction n'avait pas reculé sur les cadences.

Il reste à vérifier que ces postes soient réellement créés. Les travailleurs ont un sentiment de fierté pour avoir su résister – tout en sachant que la bagarre contre les charges de travail n'est pas finie. Et ils ont prouvé qu'ils savent réagir sans attendre, lorsque la direction touche à un délégué qui relaie leur mécontentement.

Correspondant LO

PSA s'en prend aux travailleurs handicapés

La direction de l'usine PSA d'Aulnay voudrait que désormais chaque travailleur soit sur un poste « à 100 % » : autrement dit, les travailleurs handicapés n'ont pas de place dans cette organisation du travail.

Pourtant, bien des travailleurs de l'usine sont usés après des années d'exploitation sur la chaîne, d'autres sont handicapés à vie, certains suite à un accident du travail.

Avec la fermeture d'une ligne de montage sur deux, une centaine de ces travailleurs se sont retrouvés sans poste. D'autres encore ont été affectés à des postes intenables, compte tenu de leurs restrictions médicales.

Auparavant, il existait des postes plus ou moins adaptés aux travailleurs avec des restrictions médicales, par exemple des postes de préparation en bord de chaîne. Ces postes ont aujourd'hui pratiquement tous disparu : le travail de préparation, les travailleurs sur la chaîne doivent le faire eux-mêmes en plus du reste.

La direction exige toujours plus de travail et fait la chasse aux temps morts. Elle cherche à grappiller la moindre seconde de repos. Elle a organisé tout un système pour que l'ouvrier en poste ne se déplace plus, mais fasse le maximum d'opérations dans sa journée. Alors il n'est plus question pour elle de postes adaptés aux travailleurs handicapés.

Aux travailleurs dont le poste a disparu, la direction de l'usine confie parfois des petites missions provisoires, comme faire le ménage dans les aires de repos dans les ateliers, ou retirer les bouts de scotch sur les panneaux d'information. Le reste du temps, beaucoup se retrouvent sans travail alors que les postes dans l'usine sont surchargés, le calcul de la direction étant de les décourager et de les pousser vers la sortie.

Pourtant, le code du travail oblige le patron à proposer un poste adapté ou à en aménager un. Et ce n'est techniquement pas un problème pour une grande entreprise comme Citroën, qui non seulement en a largement les moyens financiers, mais peut en plus bénéficier de subventions en récupérant les versements obligatoires des patrons sur les handicaps auprès de l'Agefip (Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionelle des personnes handicapées). Mais ce n'est pas la politique de la direction, qui n'applique pas la loi ou fait semblant, en proposant par exemple un poste adapté... à Sochaux ou à Rennes !

Mais la direction se heurte à des résistances. À plusieurs reprises, des postes proposés par la direction et prétendument adaptés ont ensuite été jugés impraticables par le médecin inspecteur régional du travail, alerté par les travailleurs concernés. Si des travailleurs handicapés ont fini par obtenir un poste adapté, c'est toujours parce qu'ils se sont défendus, imposant au patron une solution qu'ils ont souvent trouvée eux-mêmes. Avant les vacances, plusieurs dizaines ont débrayé. Certains travailleurs se sont eux-mêmes créé leur poste ; c'est ainsi que la direction a dû avaliser la création par des travailleurs âgés d'une équipe de nettoyage des salles de repos ou des sols glissants et dangereux.

Surexploiter et user la santé des travailleurs, puis tenter de les pousser dehors à plus de 50 ans ou avec un handicap durable, dès qu'elle ne les juge plus assez performants : la direction de PSA n'a vraiment aucun scrupule. Mais elle doit faire face à des travailleurs, nombreux dans cette situation, qui n'ont pas l'intention de se laisser faire.

Correspondant LO

Des chiffres qui énervent

La crise et le climat économique sèment l'inquiétude à l'usine. Depuis des années, les conditions de travail se dégradent, les ouvriers sont pressés comme des citrons pour augmenter les taux de profit et les dividendes des actionnaires de Peugeot. Tout ça pour quoi ? Pour qu'ils flambent l'argent gagné sur notre dos au casino de la Bourse !

En quatre mois, le cours de l'action PSA a été divisé par plus de trois, passant de 65 en juillet à 20 aujourd'hui. Ce qui signifie concrètement que la « capitalisation boursière », c'est-à-dire la valeur totale des actions PSA à la Bourse, a chuté de... 10,5 milliards d'euros !

Augmenter de 300 euros le salaire des 200 000 employés de PSA n'aurait pas coûté le dixième de cette somme.

• CHU de Nantes

Du goutte-à-goutte à la saignée...

Il y a une semaine, les 8 200 salariés du CHU de Nantes, stagiaires, CDD ou titulaires, ont reçu une lettre de leur direction proposant à ceux qui le souhaitent, *« dans le cadre du plan de modernisation et de retour à l'équilibre du CHU »,* de quitter leur emploi en échange d'indemnités.

Celles-ci seraient calculées selon l'ancienneté et plafonnées à 45 735 euros brut, soit 41 800 euros net. Elles sont aussi assujetties à un certain nombre de contreparties, comme l'interdiction de retravailler dans la fonction publique pendant cinq ans.

Un feu vert a été donné par l'Agence régionale hospitalière (ARH) et aussi par les élus de gauche majoritaires au Conseil d'administration pour utiliser ce dispositif permis par un décret de novembre 1998. Les intéressés ont jusqu'au 14 novembre pour répondre, et la direction espère le départ de 150 à 220 agents, pour réaliser ainsi 8 millions d'euros d'économies.

Le CHU de Nantes serait un des plus endettés de France, avec 33 millions de déficit, et la direction cherche tous les moyens pour faire des économies budgétaires. Cela a commencé avec les emplois précaires, intérimaires, CDD, qui ont été supprimés par centaines juste avant les vacances d'été, et cela continue avec encore cette semaine l'annonce de la suppression d'une quarantaine de CDD. Tous les services sont touchés, alors qu'il y a un manque criant de personnel, sans aucune perte d'activité par ailleurs, au contraire.

Le personnel a manifesté à de nombreuses reprises sa colère devant cette situation : pétitions, manifestations, grèves, interpellation des élus, dont Jean-Marc Ayrault, maire PS de la ville, qui est aussi à ce titre président du Conseil d'administration du CHU et qui se contente de renvoyer la balle dans le camp du gouvernement, quand il ne fait pas appel à la police pour permettre la tenue du Conseil d'administration.

Ce récent courrier de la direction choque et surtout inquiète car, si une partie du personnel, surtout ceux qui sont près de la retraite, ne demande qu'à partir, ceux qui vont rester savent que les postes ainsi libérés risquent fort de ne pas être remplacés, ou alors à coups de contrats précaires sous-payés et au coup par coup. Ils savent aussi que certains secteurs, comme l'entretien des parties communes, risquent d'être privatisés.

En haut lieu, les milliards coulent à flot, mais on ne trouve plus un centime pour faire fonctionner correctement un des plus grands centres hospitaliers !

Correspondant LO

• LCL

Pendant la crise, la fête continue

Le 14 octobre, les halls et la grande rotonde du siège du LCL (Le Crédit Lyonnais) à Paris étaient en effervescence : des dizaines d'ouvriers s'affairaient au montage de décors et à l'installation de buffets. Ils mettaient en place de la pelouse, des monceaux de roses et même des arbres immenses, sans oublier la sonorisation et les éclairages. Rien ne devait manquer pour la réception de luxe que la Banque privée, le secteur du LCL qui gère les gros patrimoines, offrait à 700 de ses clients parmi les plus fortunés.

Les salariés du Siège, qui ont vu et entendu ces préparatifs toute la journée, n'ont pas manqué de les commenter... vertement : « *Scandaleux, indécent, ils se f... de nous* », « *Ils ont de l'argent pour leurs noubas, mais pas pour nos augmentations* » ou encore « *Les arbres poussent plus vite que nos salaires* »....

Les salariés du LCL n'étaient bien sûr pas de la fête, ne faisant pas partie de ces clients fortunés que la direction chouchoute tant !

Correspondant LO

• Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne

La direction recule devant la mobilisation

Les employés des sites de la CAF du Val-de-Marne (650 en tout) se sont mis en grève à trois reprises les 9, 10 et 13 octobre. 55 minutes à chaque fois, car les clauses anti-grève imposent une perte d'une demi-journée de salaire pour une heure de grève. La direction refusant de céder, ils ont décidé une demi-journée de grève, menace devant laquelle la direction a préféré reculer.

Le mécontentement a pour cause des mesures de la direction. Par ses réorganisations permanentes, par l'insuffisance des embauches, par les cadences aberrantes qu'elle impose et qui génèrent des erreurs, elle est responsable d'une accumulation considérable de retards : plus de 130 000 dossiers et courriers en souffrance.

Afin de parer au plus pressé, la direction a voulu envoyer, au traitement des dossiers et à l'accueil, des agents dont ce n'est pas le travail et qui n'ont pas été véritablement formés pour cela. C'était de manière obligatoire, pas au volontariat. En outre il ne s'agissait pas d'une mesure provisoire, destinée à résoudre un problème momentané, mais d'un dispositif présenté comme définitif.

La colère des employés s'est traduite par des grèves et des rassemblements. Jeudi 9 octobre, devant les centres de Champigny, Créteil et Thiais, environ la moitié du personnel censé travailler ce jour-là s'était rassemblé.

Le 14 octobre, jour de la négociation syndicats-direction, cette dernière s'est sans doute imaginée que les choses en resteraient là. Elle a donc dit non à peu près à la totalité des revendications des syndicats. Mais ceux-ci ont quitté la salle de discussions et ont décidé d'appeler à une demi-journée de grève pour le mardi 21 octobre (car il faut cinq jours de préavis).

Finalement une nouvelle négociation a eu lieu la veille, le 20 octobre. Et là, comme par miracle, la direction a accordé à peu près tout ce que les employés demandaient. Certains métiers qui devaient être supprimés ne le seront plus. Certaines tâches obligatoires seront proposées au volontariat, etc.

Le personnel ayant obtenu satisfaction, des assemblées générales ont annulé la grève prévue. Reste que ce sont les trois mouvements de 55 minutes ainsi que la menace d'une nouvelle grève qui ont été efficaces. Ce n'est pas près d'être oublié.

Correspondants LO

LO

• Administrations ministérielles :

Pousse-toi de là... qu'on n'y mette personne

Les services spécialisés des administrations parisiennes apprennent les uns après les autres qu'ils sont délocalisés, qui pour Metz, qui pour Caen, qui pour La Rochelle.

Contre ces projets, 700 employés des Services statistiques ministériels, dont en particulier l'Insee et la Dares (ministère du Travail), ont fait un rassemblement à Malakoff le 2 octobre, et une grève est prévue le 21 octobre. 150 employés de L'Inrap (archéologie préventive) ont déjà fait grève par deux fois à 74 %. Ils ont diffusé des tracts à leurs collègues du ministère de la Culture et au public, recevant leurs encouragements.

En fait, le plan du gouvernement est de laisser la moitié des effectifs en route, en sabotant au passage l'efficacité de ces services.

Mais l'ambiance a changé, c'est maintenant la combativité qui domine. On ne veut pas de mutations à répétition, comme cela s'est passé pour France Télécom ou pour le ministère de l'Équipement, ou encore comme ce qui se passe à La Poste. La loi sur la mobilité risque de passer à l'Assemblée. Elle prévoit la mise en disponibilité sans salaire au troisième poste refusé, après un simulacre de formation.

Il faut stopper ce jeux de quilles. Le personnel a ses attaches en région parisienne, et de plus il tient à la qualité des études statistiques produites... même quand elles ne plaisent pas aux responsables !

Correspondant LO

• Galeries Lafayette – Printemps Paris

En lutte contre l'allongement des horaires

Boulevard Haussmann à Paris, les grands magasins des Galeries Lafayette ont vu défiler devant leurs vitrines les employés en grève contre les nouveaux horaires.

La direction veut leur imposer des fermetures tardives à 21 heures, 22 heures et même 22 h 30 en période de promotions, comme actuellement entre le 8 et le 23 octobre à l'occasion des « 3J », mais aussi en décembre pour les fêtes de fin d'année. La direction veut aussi ouvrir tous les dimanches et les 14 et 15 août. Comme le dit une vendeuse : « *Bientôt ce sera 24 heures sur 24. On va dormir là.* »

Le magasin voisin, le Printemps, ferme depuis juillet 2008 une heure plus tard, à 20 heures, et sa direction demande les mêmes modifications que les Galeries Lafayette. Les salariés du Printemps se sont donc logiquement joints à ceux des Galeries Lafayette. Vendredi 17 octobre, une manifestation a rassemblé sur le boulevard Haussmann près d'un millier d'employés, selon la CGT, qui ont distribué aux passants des tracts dénonçant le fait de « *travailler plus pour des salaires ridicules* ». « *Sans mes primes, je gagne 50 euros de plus que le smic* », a témoigné une vendeuse. Mardi 21 octobre, une nouvelle manifestation a eu lieu à 10 heures devant le Printemps, puis vers 12 heures devant les Galeries Lafayette.

La direction des Galeries Lafayette campe sur ses positions, estimant que « *tout est basé sur le volontariat* ». C'est toujours le même argument qu'avancent les patrons, aux Galeries Lafayette, au Printemps, comme dans ces grandes surfaces qui réclament d'ouvrir tous les dimanches. Mais on sait bien que ce soi-disant « volontariat » est la porte ouverte aux pressions de la hiérarchie. Une vendeuse dénonce : « *On a toujours travaillé les dimanches, mais là il y en a de plus en plus et on ne peut rien dire, sinon on risque sa place.* » La CGT rappelle que, sur 2 100 personnes travaillant sur le site, 1 700 sont des démonstratrices salariées de 500 entreprises extérieures, sans salaire fixe, qui « *resteront payées 35 heures sur des stands potentiellement ouverts 65 heures* ».

Sur les vitrines des Galeries Lafayette on peut lire le slogan de la dernière campagne publicitaire : « *La mode vit plus tard* ». Les employés des grands magasins disent haut et fort que cette mode-là n'est pas de leur goût !

Cédric DUVAL

• Assedic-ANPE

Pôle emploi ça paye !

Le gouvernement a fusionné les Assedic et l'ANPE : un seul guichet pour pointer, toucher ses allocations et essayer de trouver un emploi, voilà ce qui, en ces temps de crise, serait un grand pas en avant, selon le gouvernement.

Pour une œuvre aussi importante, il fallait bien trouver un nom nouveau et un logo assorti ! Le nom brille par son originalité : Pôle emploi. C'est mieux que Noé, initialement prévu mais qui faisait trop penser au déluge... Le logo, lui, est encore à venir.

Mais la facture est déjà là : 135 000 euros pour l'agence Nomen chargée du travail. Le précédent logo de l'ANPE avait coûté, il y a cinq ans, 2,4 millions d'euros, prix qui comprenait son impression officielle sur tous les documents de l'Agence. Le gouvernement ferait-il des économies ? Tout est relatif car, d'après la CFE-CGC, aux 135 000 euros il faudrait rajouter 12 à 13 000 euros par agence pour les installer, ces fameux logos !

Les chômeurs en fin de droits apprécieront.

Sylvie MARÉCHAL

• Chaffoteaux – Saint-Brieuc

Nouvelle saignée dans les effectifs !

L'usine Chaffoteaux de Saint-Brieuc-Ploufragan compte encore 390 salariés à l'effectif, mais dans quelques jours 61 auront quitté l'usine, première vague d'un plan qui va toucher 125 salariés au total.

La direction du groupe Merloni, actuel propriétaire de l'usine de fabrication de chaudières à gaz située à Ploufragan, a engagé ce plan de suppressions d'emplois au retour des vacances d'été. Elle justifiait alors cette nouvelle réduction des effectifs par la disparition des ateliers de fabrication. En effet dans quelques semaines il ne restera plus que deux ateliers d'assemblage de chaudières et de chauffe-eau. Par ailleurs, la direction a décidé de vendre l'ensemble des locaux de l'entreprise, soit plus de 55 000 m^2 couverts, pour ne devenir locataire que de 15 000 m^2 nécessaires aux chaînes d'assemblage et de stockage des produits finis.

Beaucoup de travailleurs pensent que l'usine va fermer et que l'avenir est incertain.

La direction a donc pu trouver 125 volontaires au départ, alors que les conditions financières proposées sont très faibles. En plus des indemnités légales de licenciement, le groupe Merloni a proposé des primes complémentaires variant de 1 000 à 10 000 euros. Ce plan, qui va toucher près de 100 ouvriers, concerne des jeunes et des anciens qui pourront bénéficier dans quelque temps d'une préretraite amiante, après quelques mois de chômage.

La direction a tout fait pour obtenir des volontaires, tout en refusant de communiquer le nombre de départs souhaités. Elle s'est par ailleurs refusée à s'engager à ce qu'il n'y ait pas de licenciement durant la durée de ce plan de départs volontaires, c'est-à-dire jusqu'en juillet 2009. Autant dire qu'elle veut avoir les mains libres pour faire ce qu'elle veut.

Les conditions de travail se sont beaucoup dégradées ces derniers mois. Les horaires ont été modifiés et tout le personnel ouvrier travaille désormais en équipes, commence plus tôt et finit plus tard chaque jour. Deux pauses de deux fois dix minutes ont été supprimées et les cadences de travail augmentées d'autant. La direction met la pression en permanence et plus de 10 % du personnel est en arrêt maladie.

Bien sûr, les salariés ne sont pas restés sans réaction. Plusieurs débrayages se sont produits, les derniers ont eu lieu le 16 octobre, quand la direction a voulu imposer des heures supplémentaires obligatoires et l'allongement des horaires pendant les deux semaines des vacances scolaires de la Toussaint. Les travailleurs n'ont pas hésité à envahir une réunion du Comité d'entreprise où la direction et les représentants du personnel discutaient des modifications d'horaires. Plusieurs ont crié leur ras-le-bol au directeur et dit qu'ils ne comprenaient pas que l'on puisse supprimer des emplois, alors que le carnet de commandes est plein et qu'il y a en permanence des intérimaires.

Devant cette mobilisation, la direction a suspendu les modifications d'horaires prévues. Ce recul a été perçu comme une petite victoire et, même si du fait des premiers départs prévus au 3 novembre prochain nous serons moins nombreux à l'usine, la direction va devoir compter avec nous.

Correspondant LO

• La Courneuve, Le Bourget (Seine-Saint-Denis)

Les travailleurs sans papiers ne désarment pas

Les travailleurs sans papiers d'Alpha Service au Bourget, en Seine-Saint-Denis, sont toujours en lutte pour leur régularisation.

Fin août, 36 salariés sans papiers de cette société de nettoyage, en grève pour leur régularisation, avaient fait des visites dans les chantiers des sociétés donneurs d'ordres de leur patron. Ils avaient ainsi obtenu début septembre le dépôt de dossiers de régularisation en préfecture, pour seize d'entre eux seulement. Pour eux, il n'était donc pas question d'arrêter leur mouvement, et ils ont eu raison puisque même ces dossiers sont à nouveau bloqués à la Direction du travail et de l'emploi.

Ils ont donc repris leurs interventions à l'extérieur. Lundi 13 octobre ils étaient devant le groupe Vinci. Avec les syndicats et une délégation de salariés du groupe, ils ont déposé leurs revendications communes : 86 demandes de régularisation de travailleurs sans papiers travaillant chez les sous-traitants ou intérimaires, une augmentation de salaire de 300 euros par mois et un minimum de salaire à 1 600 euros pour tous les salariés du groupe. L'union fait la force !

Correspondant LO

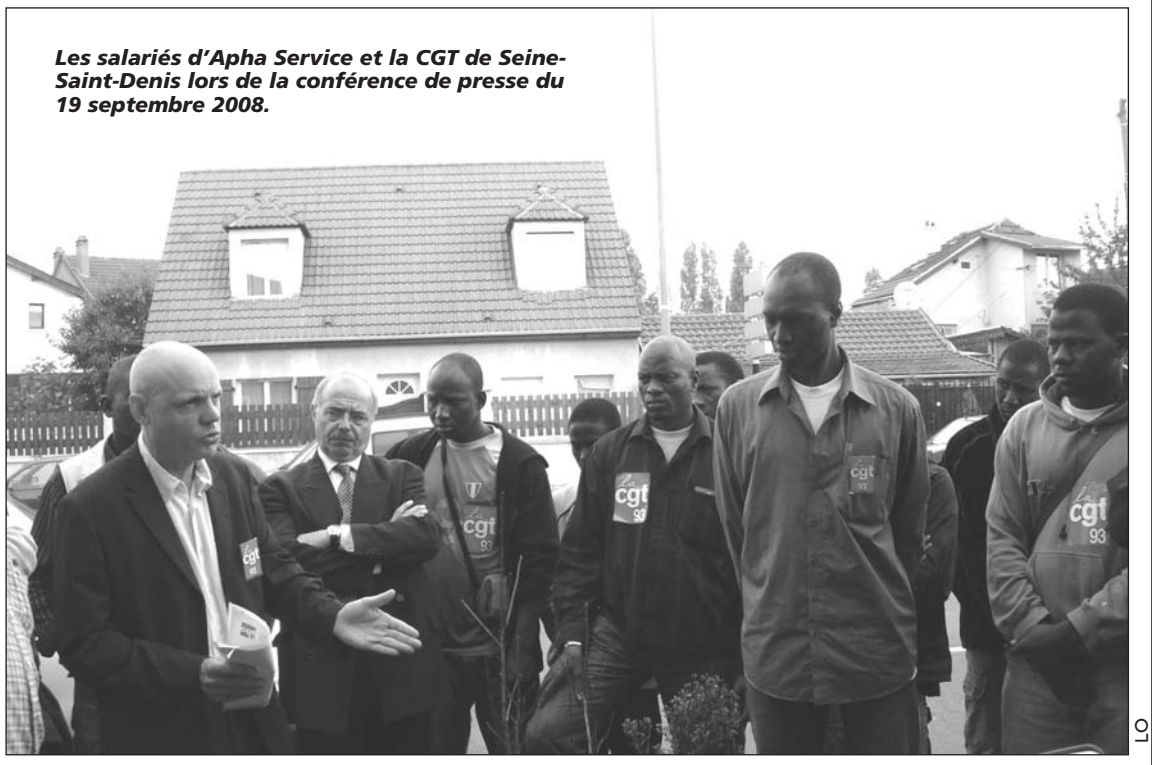

Les salariés d'Apha Service et la CGT de Seine-Saint-Denis lors de la conférence de presse du 19 septembre 2008.

LO

• Manifestation pour l'éducation

Non à l'enseignement au rabais !

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants, personnels de l'Éducation nationale, lycéens, étudiants et parents ont défilé dimanche 19 octobre contre la politique du gouvernement en matière d'éducation.

Darcos, le ministre de l'Éducation, en présentant, mardi 21 octobre, sa réforme des lycées, a voulu rassurer en affirmant que les sciences (physique et biologie) ne deviendraient pas des matières à option. Encore heureux ! Il a aussi promis aux enseignants qu'il ne toucherait pas à leur durée de travail hebdomadaire. Des dizaines de milliers de manifestants l'ont au moins incité à être prudent !

Pour le reste, il maintient sa « réforme » du lycée. Les élèves auront un emploi du temps de 30 heures, dont une bonne partie saucissonnées en « modules » semestriels d'options modifiables : de quoi se perdre encore un peu plus dans le dédale de l'Éducation nationale. Gageons que les enfants de milieux modestes feront, autant sinon plus que maintenant, les frais de ce système « à la carte ». Ce sera particulièrement vrai dans des établissements scolaires où le choix d'options sera très restreint. Mais bien sûr, tout cela est présenté comme une volonté de lutter contre l'échec scolaire et de donner toutes leurs chances aux élèves de milieux moins favorisés ! Darcos a même osé déclarer il y a peu : « *Je fais de la justice sociale* » !

Parlons-en ! Dans les maternelles, on scolarise de moins en moins les enfants en dessous de trois ans. Dans le primaire, on supprime, de fait, une matinée de cours ; les Réseaux d'aide aux élèves en difficulté (Rased) vont perdre le tiers de leurs effectifs en 2009 et sont promis à la disparition d'ici trois ans. Dans le secondaire, des options disparaissent et l'assouplissement de la carte scolaire a prouvé que l'écart se creusait entre les établissements. Et même dans le supérieur, une des « réformes » allonge la durée des études mais va supprimer l'année de stage payée aux futurs enseignants. Voilà comment le gouvernement conçoit l'aide aux milieux modestes !

Après 8 500 suppressions en 2007, 11 200 en 2008, l'Éducation nationale perdra 13 500 postes en 2009 : les chiffres sont plus éloquents que les discours des ministres. Les manifestants de dimanche ont eu raison de conspuer le gouvernement aux cris de « *360 milliards pour les banquiers, c'est six fois le budget de l'éducation* » ! Dans l'enseignement aussi, l'argent, c'est le nerf de la guerre. C'est là qu'il faut l'investir !

Sylvie MARÉCHAL

• La loi sur le Service minimum d'accueil à l'école

Les enseignants parisiens en grève ont changé la donne

Deux mois à peine après son adoption, la loi sur le service minimum d'accueil des élèves (SMA) a déjà montré ses limites.

Jeudi 16 octobre, à Paris, la grève des enseignants du primaire a été suivie à 34 %, soit un peu plus du tiers. Cela a suffi pour que quelques écoles ne puissent ouvrir leurs portes tandis que dans presque toutes les autres, la situation était limite du point de vue de la sécurité des élèves, faute d'encadrement suffisant. Il faut dire que ce qui n'avait pas été prévu dans les plans était le mot d'ordre de grève lancé parmi le personnel d'animation... chargé justement de remplacer les enseignants grévistes ! Et pourtant, sur les quelque 30 000 enfants attendus, seuls 12 000 s'étaient présentés.

Du coup, le maire de Paris, Delanoë, s'est rétracté. Lui qui, tout en se disant hostile à une loi destinée à « casser la grève » avait quand même tenu à l'appliquer en arguant de son esprit « républicain », découvre maintenant que, si une grève des professeurs des écoles devait être majoritairement suivie, la mairie serait incapable d'accueillir tous les enfants dans des conditions correctes et sûres. S'il est vraisemblable que sa dernière prise de position lui a surtout été dictée par un souci de gauchir un peu son image pour ne pas heurter le milieu enseignant, la réalité du SMA lui a permis de faire volte-face élégamment.

En Seine-Saint-Denis, vingt-six maires de gauche, qui avaient décidé de ne pas organiser de service d'accueil les jours de grève, avaient été poursuivis en justice par le préfet. Or, ils ont été relaxés par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise qui a convenu que cette loi était en effet inapplicable.

Comme quoi, faire voter une loi antigrève par démagogie est une chose, et la faire appliquer lorsque les enseignants font grève en est une autre.

Marianne LAMIRAL

• Italie

Étudiants et enseignants manifestent

De nombreuses manifestations ont lieu en Italie contre les réformes dans l'éducation et devraient continuer dans les jours qui viennent. La ministre de l'Éducation a en effet décidé la suppression de plus de cent mille postes en trois ans. Dès la prochaine rentrée, les élèves n'auraient plus que 24 heures de cours dans les écoles, au lieu de 32. Ils n'auraient plus qu'un seul maître alors que, depuis vingt ans, il y a en Italie trois maîtres pour deux classes dans toutes les écoles maternelles et primaires publiques.

Pour les instituteurs, il est impossible en 24 heures de cours de faire assimiler les « notions de base : lire, écrire, compter ». Les enseignants et les parents refusent non seulement le « maître unique » mais aussi la dernière trouvaille du gouvernement qui prévoit des classes spéciales pour les immigrés, mesure dans laquelle ils voient « une volonté d'apartheid et non d'intégration ».

La contestation touche aussi les lycées et les facultés ; l'Union des étudiants appelle à trois journées d'action avec occupation des établissements, entre le 21 et le 23 octobre, quand le Sénat va discuter du projet de loi de la ministre de l'Éducation. Ce projet prévoit en effet une réduction de 46 % des frais de fonctionnement et la transformation des universités en fondations ouvertes au privé. Une grève générale de l'Éducation est prévue pour le 30 octobre.

Italien ou français, les gouvernements ont vraiment la même politique de coupes claires dans les services publics.

Sylvie MARÉCHAL

Avertissement

Depuis peu, une revue, des tracts, des publications diverses, voire des courriers sont signés « *la fraction l'Étincelle de Lutte Ouvrière* » mais il s'agit d'un abus de confiance, voire d'une escroquerie envers leurs lecteurs ou leurs correspondants.

Ceux qui éditent ces diverses publications ont été exclus de Lutte Ouvrière et cela n'en fait pas une fraction indépendante de LO ni même un groupe politique défini.

Il existait bien une fraction au sein de Lutte Ouvrière, mais cette fraction a été dissoute et Lutte Ouvrière n'a plus aucun lien, ni politique, ni matériel, ni organisationnel, avec ceux qui la composaient.

Nous ne pouvons pas les empêcher de signer comme ils le font et nous ne les traînerons pas en justice car cela ne nous gêne absolument pas, mais nous tenons à préciser que c'est un mensonge envers leurs lecteurs.

Le fait qu'ils se cachent derrière notre étiquette montre surtout qu'ils ne se sentent même pas d'avoir une identité politique propre et qu'ils ont besoin de se couvrir de la nôtre. En fait cela pourrait nous flatter, vu tout le mal qu'ils disent de nous.

En tout cas, avoir besoin de mettre un masque est un mauvais début dans la vie politique.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1009 I 85576